En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 14 MAI 1947 — No 26

Cordiale bienvenue à Son Eminence le cardinal J. C. McGuigan

OBSERVATOIRE

Fête d'obligation

Jeudi, fête de l'Ascension, est un jour d'obligation. Il n'est sans doute pas hors d'à propos de rappeler ici les devoirs qui incombent à tout catholique qui veut être digne de ce nom. Les jours de fête d'obligation, c'est un devoir grave d'assister à la messe et de nous abstenir d'oeuvre servile. L'Eglise veut par là que nous nous unissions intimement à certains grands mystères tels que Noël, l'Ascension, l'Immaculée-Conception: elle veut nous apprendre à nous détacher de la terre et à regarder vers le ciel, notre demeure.

Vraiment, il faudrait être étroit d'esprit, aveugle, pour trouver à redire, si on se rappelle qu'on ne rencontre chez nous que cinq fêtes d'obligation par année. Il est tout de même curieux de constater que certains trouvent toujours à critiquer lorsqu'il s'agit d'un précepte de l'Eglise; et ces mêmes gens acceptent volontiers les fêtes légales qu'impose l'Etat, les congés civiques, les jours chômés de pique-nique, d'Exposition, et de tout ce qu'on voudra, sans trouver à redire. Mais s'il s'agit de la Religion, alors on rechigne.

Constatation plus lamentable encore: dans nos milieux imprégnés d'une atmosphère protestante et matérialiste, trop de nos catholiques en viennent à oublier leurs devoirs les plus graves, à manquer la messe par leur faute, à travailler les dimanches ou fêtes d'obligation, comme si c'était des jours ordinaires. Pourtant, seule une raison très grave peut nous dispenser de remplir les obligations que nous trace l'Eglise.

Ne faisons donc pas simplement que porter l'étiquette de catholique. Sachons vivre notre vie de catholique pleinement et en remplir toutes les obligations.

* * *

Commentaires

L'Action Catholique de Québec fait de judicieux commentaires, au sujet des fêtes d'obligation. M. L.-P. Roy écrit dans un récent numéro:

Il est malheureusemnt nécessaire de rappeler que c'est l'une des cinq fêtes religieuses d'obligation.

Comment se fait-il que dans un pays à quarante-trois pour cent catholique, et particulièrement dans le Québec à quatre-vingt-dix pour cent catholique,

(suite à la page 8)



Le mois des fleurs

Mai, c'est le mois des fleurs;
L'on entend chanter en choeur:
Gai lon la, gai le rosier,
Du joli mois de mai!

* * *

Dans les champs, les pâquerettes,
Sortent leurs jolies toilettes;
D'amour leur coeur est épris:
Elles font de l'oeil aux pissenlits.

* * *

C'est le mois des amourettes;
La nature se fait plus coquette.
Et l'on voit toutes les fleurs
Qui se mettent la bouche en coeur.

* * *

Les fleurs ont un beau visage
Elles sont belles à tous les âges.
Pour leur donner des couleurs,
On ne farde jamais les fleurs.

* * *

Rouges, bleues, jaunes ou roses,
Les fleurs ont quelque chose,
Qui fait penser aux électeurs:
Elles sont de toutes couleurs.

* * *

On trouve les fleurs rouge-gueule;
Mais celles-là ne sont pas seules.
Car on trouve du gueulage
Dans chacun de nos villages.

* * *

Mai, c'est le mois des lilas;
Que de fleurs jonchent nos pas!
Les arbres partout bourgeonnent:
C'est la nature qui se déboutonne.

* * *

La Sophronie aime les fleurs;
Elle en cultive pour son bonheur.
Et le dimanche, sur son mantelet
Elle s'accroche un petit bouquet.

* * *

Mai, c'est le mois des fleurs,
C'est aussi le mois des goffeurs.
Gai lon la, gai le joli trou:
Les goffeurs sortent de partout.

Le GOFFEUR

Les appels au Conseil privé et la souveraineté du Canada

Un bill présenté en Chambre pour abolir les appels à Londres. — M. Church, de Toronto, prend la défense de l'Empire.

Ottawa. — La Chambre des communes a discuté le projet de loi de M. Frank Jaenicke, député socialiste de Kindersley, qui aurait pour effet d'abolir les appels au comité judiciaire du Conseil privé. M. Jaenicke a principalement invoqué la souveraineté du Canada pour demander à la chambre d'approuver son projet de loi. Comme on devait s'y attendre, M. T. L. Church, de Toronto, vénérable pilier de l'empire, a dénoncé le statut de Westminster comme une machine infernale qui menace l'empire de destruction. La chambre aura, d'ici la fin de la session, l'occasion de reprendre l'étude du bill Jaenicke.

Le député de Kindersley a déclaré que son projet de loi est pratiquement identique à celui que feu M. C. H. Cahan avait soumis à la chambre en 1939. Il a rappelé que le ministre de la Justice d'alors, feu M. Ernest Lapointe, avait alors proposé l'ajournement du débat afin de référer le projet de loi à la Cour suprême pour savoir si le parlement avait le pouvoir de légiférer en ce sens, que la Cour suprême avait conclu en 1940 à la constitutionnalité de la mesure et que la référence avait été portée en appel au Conseil privé qui avait retardé l'audition de la cause jusqu'à la fin de la guerre. Le Conseil privé, dit-il, vient de décider au début de 1947 que le Parlement canadien a parfaitement le pouvoir d'adopter le bill modifiant la loi de la Cour suprême du Canada. Il ne saurait donc y avoir de doute sur l'aspect constitutionnel de la question.

M. Jaenicke a exprimé l'avis que la majorité des Canadiens endossent le principe de cette mesure principalement parce qu'ils tiennent à la souveraineté du Canada, qu'ils s'enorgueillissent de la souveraineté du Canada à la suite de l'effort qu'il a fourni pendant la guerre. Il a insisté sur le fait que le Conseil privé lui-même a proclamé dans un jugement cette souveraineté. Il a invoqué le témoignage de Cahan, de Lapointe, du juge Thorson qui siégeaient à la Chambre, au moment où la question a été discutée en 1939, ainsi que de M. Maurice Olivier, conseiller juridique de la Chambre et auteur d'un traité sur les problèmes de la souveraineté canadienne.

Il a répondu à l'objection que l'abolition des appels au Conseil privé romprait un nouveau lien entre le Canada et le Commonwealth britannique en déclarant que l'Union du Canada avec les autres Etats du Commonwealth sera d'autant plus forte qu'elle sera plus libre. Il a répondu à l'argument de l'impartialité du Conseil privé en disant que ce tribunal avait souvent, par ses décisions, déformé l'intention et l'esprit du pacte confédératif.

J'estime, dit en terminant M. Jaenicke, que le plaidoyer que j'ai fondé sur l'esprit de souveraineté du peuple canadien est irréfutable et que la mesure contribuera à unifier le peuple canadien et qu'en fortifiant le Canada, elle fortifiera la Commonwealth.

M. T. L. Church a déclaré qu'il combat la mesure parce qu'il existe une opposition considérable à cette mesure, surtout dans la province d'Ontario. Le projet de loi, dit-il, est fondé sur le Statut de Westminster. C'est là l'une des lois les plus regrettables qui aient jamais été votées. Ce n'est pas autre chose qu'une machine pour détruire l'Empire. Le Conseil privé est le gardien des droits des provinces et du gouvernement fédéral et le gardien des droits des minorités. La garantie, quant à l'usage de la langue française, qui se trouve dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, disparaitra si cette mesure est adoptée. Il faut se rappeler l'exemple de la Louisiane qui fut achetée par les Etats-Unis par un traité qui protégeait la langue française que l'un des gouverneurs — Huey Long — a ensuite supprimée. Le Conseil privé a toujours été le défenseur des minorités.

Le communisme est à son déclin déclare le cardinal Tisserant

Chicago. — La religion est sur la voie du retour en Russie, a déclaré Son Em. le cardinal Eugène Tisserant, secrétaire de la Sacrée Congrégation des Eglises orientales, au cours d'une interview donnée ici.

"Le sens religieux n'est pas éteint chez le peuple russe, dit Son Eminence; l'instruction des prêtres a commencé dans l'Eglise russe orthodoxe. Au cours des années de guerre, j'ai vu des soldats russes amenés à Rome comme prisonniers des Allemands. Il n'était pas rare de constater qu'il y avait de la foi chez eux et plusieurs profitaient de l'occasion pour se procurer des médailles religieuses, chose impossible à trouver dans leur pays".

Pour ce qui est de la France, le cardinal Tisserant soutient que les communistes "ont dépassé le sommet de leur puissance" et qu'ils sont sur la pente opposée. L'économie française et son commerce étranger montrent des signes constants d'amélioration.

Pendant son séjour à Chicago, le prince de l'Eglise a visité le collège du Rosaire, le collège Mundelein, la section de l'Illinois de l'Association des bibliothèques catholiques, le quartier général de l'Association des bibliothèques américaines et l'école de bibliothéconomie à l'université de Chicago.

Son Em. le cardinal Tisserant assistait à Michigan City, Indiana, à une messe célébrée selon le rite maronite et il a prononcé une conférence à l'Université du Michigan, à Ann Arbor. Le distingué visiteur a aussi assisté à la collation des grades à l'université Notre-Dame.

L'itinéraire du cardinal Tisserant est très chargé. Le prince de l'Eglise fera des visites à Buffalo, Utica, Boston, Nashua, N.-H., Hudson, N.-H., New-York, Philadelphie, Asheville, N.-C., Pittsburgh, Saint-Paul, Winnipeg, Manitoba, et à Edmonton et Mundare, en Alberta. Le 15 juin, il sera à New-York où il recevra un degré honorifique de l'université de Princeton, le 20 juin, à Ottawa, où il prononcera un sermon au Congrès marial. Le cardinal Tisserant quittera New-York pour Rome, le 25 juin.

Une offrande de $3,000 à S. Exc. Mgr Vachon

Ottawa. — Une délégation de la Chambre des Communes et du Sénat a rencontré Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, pour lui présenter les voeux du parlement canadien à l'occasion du prochain Congrès Marial. Les membres des deux Chambres ont offert une souscription de $3,000 à l'organisation du congrès.

Prêtre séculier ordonné à Grouard

M. l'abbé Pierre-Paul Pothier recevra l'onction sacerdotale des mains de Son Excellence Mgr Ubald Langlois, la veille de la Pentecôte, samedi, le 24 mai, à 9 heures, dans la cathédrale de McLennan.

Mois de prière et de pénitence

Ottawa. — Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa demande aujourd'hui à tous les catholiques du diocèse de faire du 15 mai au 15 juin un mois de "prières et de pénitence" en préparation du Congrès marial qui s'ouvre à Ottawa le 18 juin prochain.

Dans une lettre pastorale, Son Excellence rappelle que la Ste-Vierge dans ses apparitions à Pontmain, La Salette, Lourdes et Fatima a demandé au peuple de prier et de faire pénitence, promettant en retour la paix dans le monde.

"C'est donc par la prière et par la Pénitence que le Congrès marial que nous préparons avec tant de soin servira à rétablir la Paix dans le monde, dans les familles et dans les consciences," dit-il.

Délégation catholique au sujet des Indiens

Le 27 mai prochain, à Ottawa, le Comité Parlementaire chargé de la Revision de l'Acte Indien entendra des représentants de l'Eglise catholique venant des divers milieux de la population indienne au Canada. Son Eminence le cardinal McGuigan, archevêque de Toronto, présentera lui-même cette délégation qui se composera comme suit: Son Eminence, NN. SS. Vachon, Belleau et Coudert. Les RR. PP. O'Grady, Forcade, Brachet, Plourde, et un Père Jésuite de l'école Spanish.

Taylor restera au Vatican, dit Truman

Washington. — Le président Truman a déclaré à une conférence de presse, à l'occasion de son anniversaire de naissance, qu'il était convaincu que le monde réussirait en définitive à assurer une paix stable. M. Truman a dit que les Etats-Unis avaient jusqu'ici surmonté bien des obstacles. Il conserve intact son optimisme.

Le président a déclaré clairement que son représentant personnel auprès du Vatican, M. Myron C. Taylor, demeurerait en fonction, du moins tant qu'on n'aurait pas réussi à assurer définitivement la paix.

Une nouvelle église ukrainienne sera inaugurée à Edmonton le 3 juin

Le 3 juin prochain les catholiques ukrainiens d'Edmonton verront se dérouler des cérémonies grandioses. Ce jour-là, en effet, ils recevront la visite du cardinal Eugène Tisserant de la Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale, et ils inaugureront en même temps leur nouveau temple sur la 108e avenue.

S. Em. le cardinal Tisserand visite actuellement tous les groupes ukrainiens des Etats-Unis et du Canada. Il occupe dans l'Eglise une position des plus importantes, ayant en quelque sorte sous sa protection tous les catholiques du rite oriental.

Le cardinal arrivera le matin du 3 juin par les Chemins de fer nationaux (C.N.R.) et sera reçu à la gare par une nombreuse délégation. A 9h.30 a.m., il sera conduit en procession du presbytère de St-Josaphat à la nouvelle église.

A 10 heures, il y aura grand'messe pontificale par un évêque ukrainien, en la présence du cardinal.

Un banquet sera offert au cardinal Tisserant, à 1h.00, en l'hôtel MacDonald On compte pour la circonstance sur la présence de plusieurs dignitaires religieux et civils: représentants des gouvernements fédéral et provincial, allocution du Maire, de l'hon. L. Maynard, ainsi que des membres du clergé anglais et français.

A 5h. le cardinal rendra visite aux enfants à la Salle Nationale, 9620-109e avenue.

Une réception intime sera offerte, à 6h. par le clergé de langue française de la ville.

A 8h.30, soirée paroissiale par les Ukrainiens d'Edmonton à leur Salle nationale.

La nouvelle église qui sera ouverte au culte le 3 juin prochain est une construction de style bysantin. Elle est évaluée à $250,000. L'architecte en est le R.P. Philippe Roux, o.m.i., de Cook's Creek, Manitoba, et l'entrepreneur M. Yanchinsky, du même endroit. La paroisse Saint-Josaphat compte 700 familles ukrainiennes sous la direction du R.P. Kamenetsky, o.s.b.m., curé. La bénédiction proprement dite de l'église aura lieu plus tard.

M. Déchène parle de l'Alberta

Nous relevons dans la "Presse" le résumé suivant d'un discours de M. J.-M. Déchène, prononcé dernièrement à la Chambre des Communes.

M. Joseph Déchène, député libéral d'Athabasca, a lancé un appel en faveur du développement des immenses ressources naturelles de l'Alberta. Exaltant l'esprit d'entreprise de ses habitants, il demanda à la population des provinces de l'est de travailler la main dans la main avec l'Alberta.

Le discours à l'emporte-pièce de M. Déchène lui a valu les chaleureuses félicitations des députés de tous les partis, lorsque la chambre s'ajourna.

Le député d'Athabasca fait remarquer que d'importants gisements de pétrole ont été découverts au sud d'Edmonton. Les possibilités de l'Alberta, dit-il, dépassent ce qu'on peut imaginer. Cette province possède du charbon et du pétrole en grande abondance. "Si nous développons seulement les ressources naturelles de l'Alberta, le ministre des Finances pourra, dans quelques années, ne réaliser que des surplus".

M. Déchène rappelle ensuite aux députés de l'est du Canada, que cette partie du pays dépend largement de la récolte de blé de l'ouest.

Il demande de doter le nord de l'Alberta de réseaux de chemins de fer complets. "Si le Pacifique Canadien refuse de compléter les tronçons de chemins de fer du nord de l'Alberta, n'hésitons pas à annuler sa charte", dit M. Déchène.

Son Eminence le cardinal McGuigan et les Canadiens français

"En cette occasion historique où un archevêque de Toronto prend place dans le Sacré-Collège aux côtés de l'archevêque du vénérable siège de Québec, il n'est que juste que je rende hommage aux catholiques de langue française qui ont reçu la nouvelle de ma nomination avec la même gratitude joyeuse que leurs frères de langue anglaise. C'est à eux que revient la gloire d'avoir planté pour la première fois sur le sol canadien la Croix du Christ et de nous avoir ouvert le chemin à tous par l'exemple de leur foi et de leur esprit missionnaire. Je suis heureux de rappeler que je suis né dans une paroisse d'origine largement acadienne et que j'ai entendu dans ma jeunesse dans la bouche du même pasteur et de la même tribune les mots anglais et français comme message de la parole de Dieu. Plus tard j'ai eu le privilège de poursuivre mes études au Grand Séminaire de Québec et là, j'ai appris comme jamais ailleurs, la grandeur de la part que joue la foi catholique dans la culture et dans la civilisation du peuple canadien-français.

"Partout où je suis allé, dans les diocèses de Charlottetown, d'Edmonton, de Régina et de Toronto, j'ai toujours été heureux d'entretenir les meilleures relations avec le peuple canadien-français.

"J'ai toujours désiré travailler pour l'harmonie et la bonne entente entre les deux grandes races de notre pays. Maintenant plus que jamais, alors que je suis élevé à la dignité du cardinalat, ce sera toujours ma prière quotidienne et mon but constant de prôner l'esprit d'unité fondé sur la justice et la charité. La paix et la concorde dans notre Eglise canadienne aideront la cause de l'unité nationale au Canada. L'unité est un besoin vital pour notre pays qui a des problèmes spéciaux à résoudre par suite des différentes langues et des différents groupes raciaux aussi bien que par suite des différents problèmes sociaux et économiques qui sont présents dans chaque nation du monde moderne."

Cardinal J. C. McGuigan

(Allocution prononcée en français, lors de son élévation au cardinalat. Rome, février 1946.)

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

R.P. Jean Cayer, o.f.m., Régina, Sask.

Zoël Côté, Donnelly, Alta

J.-A. Pelletier, Morinville, Alta

Jeannette Gagnon, Plamondon, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Hommages respectueux

La ville d'Edmonton sera honorée ces jours-ci par la présence de Son Eminence le cardinal McGuigan. En guise de bienvenue, nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici les paroles dont se servait le regretté cardinal Villeneuve l'an dernier, pour accueillir le distingué visiteur à Québec:

Eminentissime Seigneur, le coeur de la vieille Eglise-mère de Québec tressaille en ce moment d'une glorieuse allégresse. Elle s'unit à la joie des Eglises de Charlottetown et d'Antigonish d'où nous revient Votre Eminence, du berceau de son enfance et couronnée des lauriers du savoir et de l'apostolat social.

C'est en notre séminaire de Québec, jardin où fleurissent les vertus du sanctuaire, que Votre Eminence se prépara naguère au sacerdoce, et répandit le parfum de sa piété et de son édification. Votre Eminence veut bien s'en souvenir, aussi l'archidiocèse tout entier est-il heureux d'accueillir, dans une affection toute fidèle, le prince de l'Eglise que le jeune clerc d'autrefois est devenu, et dont le rayonnement réjouit maintenant la métropole de Toronto et le Canada tout entier.

L'Eglise de Québec veut ainsi proclamer sa sagesse et l'auguste libéralité du Souverain Pontife qui aura voulu honorer toutes les races et tous les peuples de Sa munificence et, d'une attention toute paternelle, enrichir notre cher Canada d'une nouvelle pourpre cardinalice.

Elle veut proclamer en Votre Eminence les dons personnels d'intelligence, d'autorité et de vertu qui font de Votre Eminence une figure aussi attachante que prestigieues.

Elle veut proclamer en Votre Eminence le glorieux pontificat de ce jeune prêtre que la Providence transplanta il y a un quart de siècle de l'extrême est à l'ouest du Canada, au diocèse d'Edmonton dont il fut presque aussitôt le chancelier et bientôt le supérieur du séminaire et le vicaire général, puis qu'elle vit asseoir encore dans sa trentaine, à titre d'archevêque, sur le siège de Régina, dont je fus alors le suffragant, et peu d'années après sur le siège de Toronto, d'une importance si manifeste. On sait comment par son zèle et sa prudence Votre Eminence a su y gagner les coeurs et les esprits.

L'Eglise de Québec veut acclamer en Votre Eminence cette droiture, cette envergure d'esprit, cette transcendance de sentiment qui ne la rend étrangère à rien de ce qui est humain et qui sait sous la réserve inexorable de la vérité et du droit, adapter aux circonstances les plus variables sa bienveillance et son dévouement.

L'Eglise de Québec veut très hautement remercier Votre Eminence d'une sympathie toujours si profonde et si sincère qu'Elle n'a cessé, dans les occasions solennelles et de Rome même pendant les fêtes consistoriales au cours desquelles elle recevait le chapeau rouge, et nonobstant les justes préférences de son coeur, de témoigner aux catholiques de langue française de notre pays, en des termes aussi émouvants que magnifiques.

Elle veut acclamer la saveur de ses paroles en notre langue, d'une pureté académique, avec en plus, au besoin, pourrai-je dire, avec un accent du terroir québécois.

Tous mes diocésains, Eminence, sont trop désireux d'entendre en vous la voix de l'unité catholique et de l'unité canadienne, dans les accents les plus nobles et les plus élevés, pour que je prolonge ce discours, d'ailleurs vain, tant ces titres et ces dons de Votre Eminence sont connus urbi et orbi.

Il ne me resterait qu'à dire l'amitié étroite que je porte personnellement à Votre Eminence, mais d'autre part la discrétion m'impose de ne pas révéler le secret du Roi.

Daigne Votre Eminence agréer en ce moment l'hommage que l'Eglise de Québec, par son chef, par son clergé et ses fidèles est à la fois si heureuse et si fière de déposer aux pieds de Votre Eminence, avec sa gratitude et ses voeux.

Long and prosperous years to Your Eminence in the Lord

La politique internationale

Le conflit entre les Alliés et la Russie est loin de s'affaiblir

Par Maurice DAGENAIS
de la British United Press

La Russie soviétique a pris position contre l'Angleterre et en faveur des Juifs et des Arabes de la Palestine, aux Nations unies et elle a immédiatement demandé le retrait du mandat anglais en Palestine pour accorder l'indépendance complète à ce pays.

Cette attitude de la Russie place l'Angleterre dans une situation difficile vis à vis les Etats arabes du Proche-Orient. En effet, l'Angleterre a besoin de l'appui de ces pays pour protéger ses intérêts et elle ne peut pas, alors, provoquer le mécontentement arabe. D'autre part, elle tient à garder son mandat palestinien, tout en faisant partager ses responsabilités aux Nations unies, et elle heurte ainsi de front la politique arabe. Pendant ce temps, les Russes chercheront à profiter de la situation pour entraîner les Arabes à leurs côtés.

Deux ans après la victoire. . .

Les puissances se heurtent ainsi sur le plan diplomatique deux ans après la victoire commune contre les pays de l'Axe en Europe.

Cet anniversaire qui aurait dû fournir l'occasion à des réjouissances à travers le monde n'a contribué qu'à marquer encore davantage la division entre les puissances, à souligner la distance qui nous sépare encore de la paix réelle.

Les pays d'Europe se réjouissent sans doute de ne plus subir les horreurs de la guerre mais cette réjouissance est pratiquement annulée par les souffrances de l'après-guerre. Presque tous les pays de l'Europe souffrent actuellement de la faim et tous vivent dans une terrible inquiétude devant les conflits diplomatiques actuels. Ils craignent qu'un nouveau conflit éclate avant même que l'on ait réglé le dernier.

Derrière le rideau de fer

En plus de souffrir de la faim et de toutes les misères qui s'y rattachent, plusieurs pays européens sont privés de leurs droits humains naturels. Les pays d'Europe à l'est du gigantesque rideau d'acier dessiné par la Russie soviétique ne connaissent plus la liberté humaine au nom de laquelle on a prétendu faire la guerre. On signale des cas d'esclavage et de persécutions sans nombre. Ainsi un groupement canadien a présenté un mémoire au ministre canadien des Affaires extérieures, le très

(suite à la page 8)

Représentation du Canada au Vatican

Ottawa. — La nomination d'un représentant diplomatique auprès du Vatican est chose classée, pour le moment du moins, apprend-on dans les milieux gouvernementaux.

Le gouvernement a décidé que le moment d'une telle nomination n'était pas opportun même si certains de ses membres jugent la chose praticable. On a déclaré dans certains milieux que la nomination d'un ministre canadien auprès du Vatican par le Canada ne constituerait pas un précédent puisque la Grande-Bretagne y a un représentant diplomatique depuis déjà quelques années. Actuellement le Canada doit traiter avec le Vatican par le truchement du Foreign Office anglais.

Aujourd'hui on va même jusqu'à dire que le Canada n'aura pas son représentant au Vatican avant plusieurs années.

La nouvelle que le gouvernement a classé l'affaire met fin aux rumeurs qui voulaient que le poste fût confié à M. Jean Désy, ambassadeur du Canada au Brésil. On assure maintenant qu'on ne prévoit aucun changement immédiat dans notre représentation diplomatique au Brésil.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 1e novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Assistant-rédacteur: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe. $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 14 MAI 1947

Bienvenue à Son Eminence le cardinal McGuigan

Edmonton recevra cette semaine la visite d'un Prince de l'Eglise dans la personne de Son Eminence le cardinal McGuigan, archevêque de Toronto. La présence parmi nous de cet éminent visiteur est à la fois un sujet d'honneur et de joie. Une fois de plus, éclatera aux yeux de tous le prestige de l'Eglise catholique, même jusque dans les milieux étrangers à notre foi.

Nos coreligionnaires de langue anglaise accueilleront avec un orgueil bien légitime l'un de leurs plus illustres dignitaires. Car, comme le déclarait lui-même, à Charlottetown, le cardinal McGuigan, l'honneur dont il est revêtu est "un hommage à la foi et à la loyauté des catholiques de langue anglaise qui, côte à côte avec leurs frères canadiens-français, travaillent à la semence et à la croissance de la foi catholique sur notre terre privilégiée".

Pour nous catholiques de langue française, plus d'une raison nous porte à nous réjouir de la présence de Son Eminence au milieu de nous. Ancien élève du Séminaire de Québec, le cardinal McGuigan a depuis longtemps pénétré l'âme du peuple canadien-français, il a compris ses légitimes aspirations, il a toujours fait preuve à son endroit de sentiments d'estime et de paternelle bienveillance. Les preuves abondent à ce sujet.

S'adressant aux paroissiens du Sacré-Coeur, de Toronto, il leur disait: "Vous, Canadiens français, vous êtes le rempart de la religion catholique. Puisque votre langue, la belle et harmonieuse langue française, est la sauvegarde de votre foi, je vous exhorte à la conserver et à la chérir, ainsi que toutes les belles traditions que vos pères ont apportées de France et que vous avez gardées avec tant de fidélité." (Carnets Viatoriens, vol. 8, no 2).

C'est encore à Toronto que le cardinal McGuigan déclarait au cours d'un banquet: "Je demande à Dieu que les Canadiens français restent attachés à la foi catholique, à leur langue et à leurs traditions sacrées. . . Au nom de l'Eglise, je bénis la survivance de la culture française et la survivance de la foi catholique. Soyez fidèles, mes chers amis, Canadiens français, à la vieille foi robuste et fière de la province de Québec."

Au mois de février de l'an dernier, alors que le cardinal McGuigan se rendait à Rome pour recevoir des mains du pape les insignes dus à son rang, il faisait une déclaration non équivoque sur les sentiments qu'il portait à l'égard des Canadiens français. Et c'est en français qu'il eut la délicatesse d'exprimer ces sentiments. On en trouvera le texte dans une autre colonne.

Nous sommes donc heureux d'unir notre voix pour souhaiter la bienvenue à Son Eminence le cardinal McGuigan. Pour reprendre un mot du regretté cardinal Villeneuve, nous entendrons cette semaine "la voix de l'unité catholique et de l'unité canadienne, dans les accents les plus nobles et les plus élevés. . ."

"Long and prosperous years to your Eminence in the Lord!"

P.-E. B.

De bonnes vérités à retenir

Le système d'instruction primaire de la province de Québec a été si souvent attaqué par les adversaires des écoles confessionnelles et par les partisans du monopole scolaire d'Etat qu'il fait plaisir de rencontrer des gens qui non seulement en défendent les mérites, mais en font ressortir la supériorité sur d'autres systèmes supposés être plus parfaits.

C'est ainsi que M. Ulric-G. Laurencelle, président de la Confédération des amicales des anciens élèves des Frères de l'Instruction chrétienne, déclarait, dernièrement, à une réunion des anciens de l'école St-François de Pointe-Gatineau, que la province de Québec a probablement le système d'éducation le plus parfait au monde, à cause de la liberté complète qu'il accorde à tous les groupes de la population et de la manière dont il respecte les droits des parents sur l'éducation de leurs enfants.

Ce système permet aux catholiques et aux protestants de verser leurs taxes à deux groupes d'écoles qui sont entièrement indépendants l'un de l'autre, de faire suivre aux enfants de ces deux groupes un programme d'études adapté à leurs croyances, à leur culture et à leurs traditions, tandis que dans d'autres provinces canadiennes les minorités catholiques et françaises, pour maintenir des écoles où s'enseignent leur religion et leur langue, sont obligées de verser ce qui équivaut à une double taxe.

Dans un article qu'il publiait, le 6 mars 1924, sur les écoles du Québec, et qui n'a rien perdu de son actualité, l'"Osservatore Romano" faisait un bel éloge de ces écoles. L'organe officieux du Vatican recommandait à l'attention du monde catholique le système dont dépendent ces écoles, parce qu'il forme la famille au devoir de penser à l'éducation des enfants selon les principes de la conscience; parce qu'il ne fait pas dépendre l'existence des écoles catholiques de la bonne volonté des individus; qu'il n'oblige pas les parents à payer pour des écoles qui ne répondent pas à leurs désirs; qu'il soustrait les écoles à l'ingérence de l'Etat.

L'"Osservatore Romano" disait aussi de la situation scolaire dans la province de Québec: "Le point capital de cette situation est qu'elle laisse les mains libres de toute imposition de l'Etat, et qu'elle laisse les écoles aux soins de la famille à qui elles appartiennent de droit. Ce système canadien est peut-être le plus parfait qui existe en faveur des écoles libres et vaut la peine qu'on l'étudie dans l'intérêt de tant d'initiatives de ce genre."

De nos jours, la liberté scolaire est si rare qu'à son spectacle les observateurs s'arrêtent pour la contempler, l'admirer et en constater les bienfaits, car un système scolaire comme celui qui existe dans la province de Québec, tout en respectant les droits des parents sur l'éducation de leurs enfants, donne d'excellents résultats tant au point de vue de l'assiduité scolaire que de la formation intellectuelle et morale.

Il garantit aussi aux minorités religieuses et ethniques l'exercice de leurs droits scolaires. Sous ce rapport, il mérite non seulement d'être conservé par la province de Québec, mais il devrait être suivi par les autres provinces canadiennes. Si cela se produisait, les luttes scolaires des minorités prendraient fin immédiatement et il serait permis enfin d'établir l'unité nationale sur la base de la justice.

(Le Droit) Charles GAUTIER

Le problème de l'immigration

IL n'est pas indifférent de le noter: presque toute la presse anglo-canadienne déplore le fait que les Canadiens émigrent en grand nombre aux Etats-Unis. Imagine-t-on que les immigrants, eux qui n'ont aucune attache qui les retienne au Canada, feront beaucoup mieux et qu'il soit intelligent de continuer indéfiniment le noble jeu du tonneau des Danaïdes?

Et puis les divers gouvernements du pays commencent à signaler un chômage grandissant au Canada. De même la situation du logement est rendue à un point extrêmement critique; on est obligé d'abandonner les travaux de construction, parce que le prix en est trop élevé, et les familles sont entassées à neuf ou dix personnes dans des logis de quatre à cinq pièces sans qu'on puisse entrevoir l'année où cet état de choses absurde prendra fin.

Le simple bon sens exige que nous fassions d'abord le ménage dans notre propre maison, pour donner à nos gens le minimum élémentaire avant d'aller l'offrir aux autres. Il est stupide de laisser partir les fils du pays, entraînés à notre régime de vie, et dont c'est l'unique patrie, pour les remplacer par des étrangers.

(Le Devoir) Alexis GAGNON

Québec ancre de salut du Canada

LA PRESSE. — Un des orateurs au banquet qui a marqué le cent vingt-cinquième anniversaire du Board of Trade de Montréal, ancien président lui-même de cette association, M. W.-M. Birks, a fait porter ses remarques sur la situation privilégiée dont jouit la population du Canada et la garantie que représente pour le pays la mentalité de nos gens, en particulier, dans la province de Québec.

D'autres pays, que M. Birks a visités, par exemple, pour ne parler que du Commonwealth britannique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, possèdent de grands avantages naturels, mais malheureusement le progrès des idées socialistes et communistes parmi les masses nuit à la sécurité et au bien-être de ces pays. Telle est la situation vers laquelle la Grande-Bretagne semble s'acheminer aussi avec la politique étatisante de son gouvernement travailliste.

C'est pourquoi, quand il compare ici et là-bas, Québec apparaît à notre distingué concitoyen comme un îlot d'esprit sain et pratique dans une mer de théories hasardeuses, un ancre de salut pour le Canada et une force pour le maintien des principes franchement chrétiens et démocratiques dans le monde. Par là s'explique le genre de vie dont profitent les habitants de notre province, meilleur que n'importe lesquels de ceux qu'on peut trouver dans le reste du Dominion et à l'étranger.

Et M. Birks ne craint pas d'ajouter: "Si jamais les provinces de l'Ouest tournaient au rouge, le vieux Québec sauvera la situation en demeurant fidèle à son caractère et à ses traditions, sous l'égide de la croix qui domine ses activités, symbole de droiture, de fraternité et de paix". Voilà certes des propos qui consolent de maintes critiques dirigées contre l'attitude québecoise sur les questions nationales dans un passé pas très lointain.

Les principes de Staline

LE PROGRES DU SAGUENAY. — On voudrait distinguer, en certains milieux, entre le communisme et le parti politique communiste. J'ai entendu dire: combattez le communisme, mais laissez la liberté à ce parti. . .

Sublime naïveté!

Staline, notre cher Staline (Principes du léninisme, ch. VIII, C. 4 et 5.) enseigne:

Le parti est la forme supérieure de l'organisation du prolétariat. Il est le principe directeur fondamental au sein de la classe des prolétaires et parmi les organisations de cette classe. . . Mais. . . il est en même temps, entre les mains du prolétariat, un instrument pour la conquête de la Dictature, lorsqu'elle n'est pas conquise; pour la Consolidation de l'extension de la dictature lorsqu'elle est déjà conquise." "Le prolétariat a besoin du parti pour conquérir et maintenir sa dictature. . ."

Donc, à moins d'être bouché comme une bouteille de champagne, on conclura:

—Il est du communisme d'établir la dictature et de régner par elle;

—Staline est un dictateur et propagandiste de dictature;

—Staline joue donc au sinistre farceur quand il dénonce le fascisme et la dictature;

—Un sinistre farceur quand il donne le communisme comme l'idéal de la démocratie:

—Donc, ceux qui voudraient accorder au parti politique communiste une indulgence qu'ils refusent au communisme comme régime, donc ceux-là sont d'admirables poires.

Benoit XV et les écoles bilingues de l'Ontario

Les Canadiens français de l'Ontario se souviennent avec une particulière fierté des deux documents émis par Sa Sainteté le pape Benoît XV sur la question scolaire bilingue ontarienne. Dans leurs revendications pour la sauvegarde de la langue, les Franco-Ontariens ont toujours en vue la protection de leur foi. Le droit naturel à la langue est un droit qui ne se discute pas. Les Chinois, les Anglais, les Irlandais ont leurs droits ethniques. De même les Canadiens français. C'est une chose claire que seul le fanatisme étroit ne peut comprendre.

Ici, dans cette province de l'Ontario, la population canadienne-française a subi, de 1913 à 1927. les vexations d'un règlement dont le but n'était autre que de refuser à de petits enfants le droit d'apprendre leur langue maternelle. Les Canadiens français ne voulurent pas accepter ce règlement imposé par le Gouvernement.

Accusés d'insubordination, de mauvais esprit, de méconnaissance des directives de l'Eglise, ils portèrent leur cause au Saint-Siège, et le 8 septembre 1916, Sa Sainteté le pape Benoît XV, dans sa lettre "Commisso Divinitus", répondit par des directives claires: "**Les Franco-Ontariens ont le droit de réclamer l'enseignement du français dans les écoles fréquentées par leurs enfants**". Il avait de plus exhorté les évêques de l'Ontario à se réunir et à considérer avec soin les droits et l'emploi des langues anglaise et française, dans les écoles catholiques et à statuer ce qu'ils croiraient juste et opportun.

Comme il devenait difficile de trouver un terrain d'entente, un nouveau recours se fit au Saint-Siège, recours qui répondait au désir même du pape, car dans sa lettre "Commisso Divinitus", il avait écrit: Que si pour n'importe quel motif leur sentence (des évêques) ne peut pas régler ou terminer la querelle, ils défèreront l'affaire à ce siège apostolique, qui, suivant les lois de la justice et de la charité tranchera le débat de telle sorte que les fidèles gardent à l'avenir, comme il convient à des saints, la paix et la bienveillance mutuelle".

La question soumise au Saint-Siège était celle de savoir si le règlement XVII devait être accepté et appliqué, sinon perpétuellement, du moins, à titre provisoire et comme à l'essai, ainsi que d'aucuns le prétendaient, ou devait-il être au moins modifié comme d'autres le réclamaient? La résistance à cette loi devait-elle être considérée comme un acte de rébellion ou bien la légitime défense d'un droit injustement lésé?

Sa Sainteté le pape Benoît XV, regardant cette question sous l'angle de la foi et de la moralité, sous son aspect d'éternité, fit connaître sa pensée dans un document publié le 7 juin 1918, "Litteris Apostolicis".

Le Saint-Siège déclare sans hésiter que ce n'est pas manquer à la justice que de réclamer d'opportunes déclarations et mutations à la loi scolaire. Elle n'est pas si parfaitement bonne et juste que ce soit un crime et une révolte d'y toucher. On ne peut refuser aux Franco-Ontariens le droit de réclamer l'enseignement du français dans les écoles où leurs enfants sont en certain nombre; on ne peut leur faire un reproche de défendre ce qui leur tient à coeur. Il déclare, de plus, que la langue maternelle de l'enfant soit la langue de l'enseignement pendant les premières années et au moins pour quelques matières; que le droit d'enseigner le français n'est limité ni aux écoles érigées avant 1913, ni à telles classes inférieures; que les inspecteurs doivent être catholiques; que les maitres catholiques soient formés dans des écoles normales catholiques; que les catholiques s'efforcent d'obtenir de plus amples concessions et les mutations qu'ils souhaitent; qu'ils évitent dans leurs réclamations les procédés violents ou illégitimes; que les catholiques ne recourent pas aux tribunaux civils pour ces matières, sans la permission spéciale des évêques.

Les Franco-Ontariens ne manquèrent pas de témoigner au Saint-Père leur profonde gratitude à l'occasion de la consolante lettre "Litteris Apostolicis". Lors du congrès de février 1919, ils adressèrent une lette au pape Benoît XV, dans laquelle ils remercient Sa Sainteté de sa haute bienveillance envers une minorité consciente de ses droits et soucieuse de garder intact le trésor de sa foi et de sa langue.

Il est salutaire et réconfortant de relire ces documents qui nous permettent. en même temps, d'évoquer la figure du grand pontife Benoît XV. La lutte scolaire dans cette province est loin d'être terminée. Les adversaires de nos traditions catholiques et françaises n'ont pas désarmé. Avec une obstination astucieuse, ils poursuivent leur plan, plan qu'ils ont rendu public dans le fameux mémoire présenté par M. Cornish devant la Commission royale et au nom d'un comité composé de membres des différentes sectes protestantes. Ils ne veulent rien autre chose que la destruction des écoles séparées catholiques, ou du moins des écoles françaises. Que leur importe le droit naturel des gens, les exigences spirituelles et ethniques, particulières à chaque race? Car ils ne veulent rien autre chose qu'une dictature camouflée, mais dictature tout de même. Nous voulons, dit M. Cornish, que la province d'Ontario soit une province anglaise et protestante.

Les Franco-Ontariens, pleinement conscients de leurs droits et animés d'un profond esprit catholique, ont présent en mémoire les enseignements du pape Benoit XV, car ces enseignements restent toujours des directives d'actualité. Les principes, à base de nos revendications scolaires sont des principes de justice et la justice ne change pas.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la mort du regretté Pontife, les Franco-Ontariens renouvellent leur attachement à l'Eglise de Rome. Convaincus, plus que jamais que la foi, le plus précieux des trésors, ne peut être intégralement sauvegardée que dans la mesure où la langue est elle-même protégée, ils prennent l'engagement de rester fidèles aux directives sûres et pratiques données par Sa Sainteté Benoît XV. Ils ne veulent rien enlever aux autres, mais ils sont déterminés à garder ce qu'ils ont.

Le Vatican veut le respect des minorités et, parce que nous sommes une minorité en Ontario, la protection spirituelle du Siège de Rome, nous est particulièrement chère.

Gustave SAUVE, o.m.i.,
sec. de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario

Le Saint Evangile

Dimanche dans l'Octave de l'Ascension

EVANGILE

(S. Jean, chap. XV, v. 26 et 27, et chap. XVI, v. 1 à 4)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Lorsque le Consolateur sera venu, cet Esprit de vérité qui procède du Père, et que je vous enverrai de la part de mon Père, rendra témoignage de moi; et vous aussi vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement. Je vous ai dit ces choses afin que vous ne soyez point scandalisés. Ils vous chasseront de leurs synagogues, et le temps même approche où quiconque vous fera mourir croira rendre gloire à Dieu. Ils vous traiteront ainsi parce qu'ils ne connaissent ni mon Père ni moi. Mais je vous ai dit ces choses afin que, quand ce temps arrivera, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

REFLEXIONS

Tant que nous sommes sur cette terre, dans ce lieu d'exil, notre vie est un mélange continuel de biens et de maux. Nous y avons quelque joie, parce que Dieu ne nous abandonne pas; nous y avons des afflictions, parce qu'il faut que par la patience nous méritions une vie meilleure. N'en soyons point étonnés ni abattus. Jésus-Christ nous donne son Esprit pour consolateur et pour maître: c'est en lui seul que nous devons chercher notre force et nos lumières. Si nous sommes persécutés par les méchants ou affligés par les souffrances, ne perdons rien de la fidélité que nous devons au Seigneur. Armons-nous de cette pensée: Je souffre pour un Dieu juste et bon; il connait mes peines; il me les a annoncées par avance, il saura bien un jour m'en récompenser.

Contre l'école neutre

"L'école dite neutre, d'où est exclue la religion est contraire au premier principe de l'éducation. La fréquentation des écoles non catholiques ou neutres doit être interdite aux enfants catholiques; elles ne peuvent être tolérées qu'au jugement de l'Ordinaire dans des circonstances bien déterminées de temps et de lieu et sous de spéciales garanties. Il ne peut donc même être question d'admettre pour les catholiques cette école mixte (plus déplorable encore si elle est unique et obligatoire pour tous), où, l'instruction religieuse étant donnée à part aux élèves catholiques, ceux-ci reçoivent tous les autres enseignements de maîtres non catholiques, en commun avec les élèves non catholiques."

Pie XI.

Donnez au jeune homme tant de nobles passions qu'il n'y ait plus de place dans son coeur pour les mauvaises.

ROMAN

LES FEUX S'ANIMENT

par Jean BLANCHET

Le fossé de ligne

—Penses-tu, Jos, que ça peut se souder ce morceau de moisonneuse que j'ai cassé hier en passant sur une plaque de tuf?

Le forgeron, de sa grosse main tachée d'huile empoigna la petite pièce de fonte que lui tendit Victor, l'examina attentivement, expédia un jet de salive dans la cuve d'eau à ses pieds et dit:

—Bien sûr, ça se soude correct. Seulement je te garantis pas que ça va durer la "runne".

—Il me reste seulement quatre arpents d'avoine à couper sur le dessus de la côte.

—Oh, y a pas de soin, y sera bon pour "tuffer". Quand est-ce que tu veux l'avoir?

—Demain matin, s'il y avait moyen.

—Je va t'arranger ça après-midi.

Savard jeta le morceau sur l'établi que jonchaient des marteaux, des pinces, des scies à fer et des écrous de toutes dimensions. Et il se rendit près de la forge. A l'aide du tisonnier il ramena des charbons vers le centre du fourneau et, de sa main gauche, tourna lentement la manivelle du souffleur.

Victor s'était assis sur une boîte vide près de la porte.

—On a eu du beau temps pour les récoltes, commença le forgeron.

—Oui, si ça peut continuer encore une semaine les gens vont engranger leur grain en bonne condition.

—D'un autre côté, ça ferait pas de tort un peu de pluie.

—Les patates surtout profiteraient d'une averse. Si t'as remarqué elles sont pas aussi grosses que de coutume.

Savard, attentif à son ouvrage, approuva d'un signe de la tête. Et, sortant du feu un fer qu'il serrait entre les mâchoires de ses tenailles, il le plaça sur l'enclume, le battit à coups de marteau pour l'aplatir et pour en modifier légèrement la forme. Des particules de fonte rougie volaient dans toutes les directions, s'éteignant soudain comme de minuscules étoiles filantes. Le forgeron ajusta ensuite le fer sous une patte d'avant de la jument grise dans le coin de la boutique et, voyant qu'il s'adaptait au pied de la bête, il le laissa glisser dans la cuve d'eau pour le faire refroidir. Au moment où la fonte surchauffée prit contact avec le liquide il se forma une infinité de bouillons à la surface et une dense vapeur s'éleva du récipient.

Jos déposa ses tenailles à l'entrée du fourneau et, s'essuyant le front de son bras poilu, s'approcha un instant de la porte pour mieux respirer l'air frais de ce matin d'automne.

Morin ne quittait pas des yeux la bête, à la crinière argentée, qui immobile, attendait le ferrage.

—C'est y la jument grise à Théodore? s'informa-t-il, en indiquant le cheval du doigt.

—Non, c'est une pouliche que Paul Collin vient d'acheter.

—Elle est tranquille.

—Oui, ç'a l'air qu'on l'a domptée jeune. Elle grouille pas d'une patte; si les forgerons avaient tous des chevaux de même à ferrer, ça serait plaisant.

Comme il parlait, Savard plongea le pouce et l'index dans une grande vessie de cochon, bordée de coton mauve, et sortit une pincée de tabac canadien qu'il jeta dans sa bouche ornée de dents jaunies par l'abus de la nicotine et par un manque d'hygiène buccale. Il enleva sa casquette et grattant les rares cheveux qui lui formaient une mince couronne grisâtre autour de la tête, il retourna vers la forge pour attiser le feu.

Victor se leva, et maugréant contre son mal de reins, ramassa sa pelle ronde à l'entrée de la boutique et reprit, à pied, le chemin de la mer.

Mais, au lieu de se rendre chez lui, il entra dans la cour des Durette et frappa à la porte de la cuisine.

Georgianna répondit:

—Entrez!

—Merci, répliqua Morin à travers le moustiquaire, je veux savoir si Paul est icitte.

—Pourquoi que vous voulez le voir?

—C'est par rapport au fossé de ligne, on était convenu de le creuser ensemble aujourd'hui.

—Ça adonne bien mal; Paul s'est blessé hier avec la petite faulx, puis il est presque pas capable de marcher.

Morin, songeur, resta debout sur le perron sans ajouter de commentaires à l'explication de la voisine.

Georgianna s'approcha de la porte en s'essuyant les mains sur son tablier fleuri.

—Le père serait peut-être capable de le remplacer.

Victor regarda la fermière; pas un trait de son visage n'indiquait qu'elle avait prononcé cette phrase avec une pointe de malice ou d'ironie. Il réfléchit et, voulant trouver un prétexte pour sortir de l'impasse où l'avait volontairement entraîné Georgianna Durette, il déclara:

—Il faut que cet ouvrage-là se fasse et le plus vite sera le mieux. Le père est-il dans les alentours?

—Oui, il répare des traits dans le hangar, mais c'est pas de l'ouvrage qui presse.

La paysanne attendit la réaction.

—Voulez-vous que j'y en parle? demanda-t-elle avec un peu d'émotion et beaucoup de sincérité dans la voix.

—C'est correct. Je vais commencer mon bout, vous y direz de venir me rejoindre dans le champ.

Sa pelle sur l'épaule, Victor descendit lourdement les quatre marches du perron et gagna, par la route nationale, la clôture qui suivait le fossé mitoyen.

Il tranchait les bords du petit cours d'eau depuis une dizaine de minutes quand, soudain, relevant la tête, il vit avancer une forme humaine dans le pâturage en bordure de la ligne.

C'était bien lui, Charles Durette, la bête noire, le voisin rancuneux, qui, chaussé de bottes rouges, marchait en direction du fossé. Et, à mesure que le cultivateur approchait, Victor sentait peu à peu le dédain et le mépris l'envahir. Obligé, par les circonstances, de travailler en compagnie de Durette pour exécuter une besogne commune aux deux propriétaires, Morin était fermement résolu de garder et le silence et un visage de bois franc.

Il faut croire que Charles avait décidé lui aussi d'agir de la sorte envers son ennemi numéro un. Car en passant près de la clôture où l'autre cultivateur amoncelait les levées du fossé, il alluma sa pipe et ne regarda même pas Victor.

Durette s'éloigna de quelque trente pieds et, le dos tourné au voisin, se mit à l'ouvrage.

L'avant-midi se passa dans la tranquilité la plus complète. Pas un commentaire sur la température, l'état des récoltes, la politique municipale ne s'éleva du fossé pour rompre le bruit monotone des pelles qui, refoulées dans la boue, remontaient à la surface de l'eau en subissant une sorte de succion caractéristique. Virgile n'aurait pu trouver de meilleur croquis pour décrire le calme du terroir.

L'orgueil des deux hommes leur commandait le mutisme et les vieilles chicanes de famille renaissaient dans leur esprit avec une clarté et une vigueur nouvelles. Et, bien qu'ils fussent si près l'un de l'autre, jamais leurs coeurs ne parurent si distants.

A l'heure du diner, ils cachèrent leur pelle dans les broussailles le long de la clôture de pieux et, sans mot dire, regagnèrent leur foyer.

L'après-midi s'annonçait chaud. Vers deux heures le vent qui, depuis la matinée, soufflait de l'ouest, était tombé et, dans un ciel où de rares nuages ouatés semblaient à peine se mouvoir, le soleil dardait sur la nature campagnarde et paisible des rayons de plus en plus ardents.

Sur les visages des deux cultivateurs, qui avaient repris le creusage et le redressement du fossé de ligne, s'imprimait toujours la même moue hargneuse accompagnée maintenant de certains dices de fatigue. Ces vétérans des labours n'étaient plus dans la force de l'âge où l'on endure plus facilement un effort physique soutenu où les réserves d'énergie s'épuisent moins vite.

Dans l'intention de se détendre et de bourrer sa pipe, Durette avait accoté sa pelle sur le bord du cours d'eau et s'était assis dans le foin mûr du talus la tête tournée vers la ferme du voisin. Il se reposait ainsi depuis quelques moments lorsque tout à coup il discerna à travers les buissons la silhouette d'une jeune fille qui avançait dans le chaume. A mesure qu'elle s'approchait de l'endroit où travaillaient les deux hommes, Charles s'essuya le front de son revers de chemise et examina avec circonspection la jolie paysanne. C'était Thérèse, la fille de Morin.

Elle marchait avec grâce, son bras droit en cerceau, appuyé sur sa hanche et portant sur son épaule gauche une cruche en porcelaine. La fermière avait le charme et la souplesse de la Samaritaine quittant le puits de Jacob avec son amphore remplie d'eau fraiche. La fleur qu'elle portait avec un peu de coquetterie dans sa chevelure ondulante était rose comme sa jupe en crêpre de soie qu'un tablier de coton simple et propre cachait à demi. Rendu à la clôture de ligne, Thérèse, avec délicatesse, plaça la cruche sur la tête d'un piquet et salua d'un sourire les deux remueurs de sol.

(à suivre)

"Les feux s'animent"

Par J. BLANCHET

Cet ouvrage est en vente au prix de $1.00 à notre service de librairie de l'A.C.F.A. et aux Edition Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal (1).

Dans une jeune fille nous admirons ce qu'elle est; dans un jeune homme, ce qu'il promet d'être.

* * *

Bien fol est qui se fie à sa belle jeunesse.

MORINVILLE

Nous avons un nouveau docteur depuis le début de la semaine dernière. Nous voulons dire M. Simon qui a été interne à l'hôpital de Saint-Boniface. Il s'installera à la pharmacie de M Bougie et dès maintenant est à la disposition du public.

* * *

Depuis quelques jours nous avons vu arriver toute une armée de travaillants qui se sont installés dans notre petite ville. Près d'une vingtaine de maisons ont été amenées par le chemin de fer et dans le temps de le dire elles ont été placées sur un terrain vacant à l'ouest de la ville. Elles y forment un petit village. L'Imperial Oil emploie ces hommes à la recherche de puits d'huile et il semblerait que les indications sont tout à fait favorables. L'endroit choisi pour le moment est à quatre milles à l'est et quatre milles au nord. Souhaitons succès à nos explorateurs!

* * *

Le toit de notre église a été couvert d'une couche de peinture durant ces derniers jours et aussi notre salle paroissiale et autres dépendances. Le tout maintenant est d'un fond noir qui donne fort belle apparence. Ceci complète les améliorations à nos édifices paroissiaux et bientôt ce sera le tour de notre cimetière de passer par semblable métamorphose. M. St-Laurent notre artiste en la matière, sera sous peu sur pieds et l'ouvrage commencera vers le milieu du mois.

* * *

Notre jeunesse étudiante a commencé ces jours derniers la semaine d'études qui lui révélera de nouveaux aperçus sur les beautés spirituelles et corporelles qui sont l'apanage de tout être humain. L'on a débuté d'une manière splendide, avec beaucoup de brio, et nul doute, le programme pourra s'exécuter sans trop de difficulté durant ces huit jours.

* * *

L'on nous annonce la fête des mères pour dimanche et tout un programme est à l'affiche. Les enfants nous chanteront d'abord la grand'messe. Ensuite durant l'après-midi un concert aura lieu dans notre salle paroissiale où l'on exaltera les mérites de nos mamans et rendra hommages à leur dévouement de toute heure.

* * *

Nous apprenons que notre ancien paroissien Johnny Lamarre est sérieusement malade dans un des hôpitaux de notre ville. Nous faisons des voeux pour son rétablissement et espérons sincèrement qu'il pourra l'emporter sur le mal qui le ronge.

* * *

Les élèves du collège franciscain doivent nous donner une séance jeudi prochain et déjà nous savons que ce sera un véritable régal. Il y a déjà quelques années que nous n'avons pas entendu ces derniers et il nous tarde certainement de les applaudir. Naturellement le tout sera en anglais, mais les personnes de langue française auront l'occasion dès lundi le 19 d'entendre des artistes de Montréal nous donner un drame dans cette langue. Ces artistes ont visité l'an dernier plusieurs centres français de l'Ouest et partout ils ont fait salle comble. Saint-Paul les a applaudis chaleureusement. Legal a demandé une deuxième soirée et de partout l'on nous dit que la pièce est fort bien et rendue avec grand talent. Nous sommes heureux que cette année l'on ait placé Morinville sur le circuit et nous comptons que les nôtres sauront apprécier ce privilège. Donc à lundi le 19 de ce mois!

LAMOUREUX

Les travaux des semailles ont commencé pour de bon le 5 mai, et comme il a fait beau presque toute la semaine, une grande partie du blé a été confié à la terre. Aussi la pluie du vendredi a été accueillie avec joie par tous nos fermiers, en dépit des mauvais chemins qu'elle a causés.

* * *

Mlle Germaine Godbout qui vient de terminer son école normale, a trouvé immédiatement un emploi dans une école de Thérien. Ses parents, M. et Mme Wilfrid Godbout sont allés la conduire à son nouveau poste avec leur nouveau "Mercury".

* * *

M. François Lamoureux a dû, sur l'avis de son médecin, quitter son travail en Colombie Canadienne, pour prendre quelques semaines de repos dans sa famille.

* * *

M. Roland Lamoureux a fait l'acquisition d'un tracteur "International" pour la culture de sa terre achetée l'année dernière.

* * *

M. Maurice Lamoureux, étudiant en médecine vétérinaire à Toronto est arrivé cette semaine pour passer ses vacances avec ses parents. Il se déclare surpris de voir partout de la verdure dans notre belle province d'Alberta, alors que l'Ontario sort à peine du sommeil de l'hiver.

* * *

Parmi les visiteurs de fin de semaine citons: M. et Mme Landry, M. et Mme Simmons, M. et Mme Maxime Villeneuve, M. et Mme Laurent Lamoureux et toute une pléiade de jeunes qui travaillent en ville: Gertrude, Hermance, Jeannette Lamoureux, Imelda, Gilberte Normandeau, Roger Houle, Jean-Louis Godbout, etc.

SAINT-ALBERT

Le foyer des vieillards

Depuis quelques semaines, plusieurs amis du vieil âge sont venus nous récréer très agréablement. Mais comme nous n'avons pas la facilité de leur dire de vive voix notre merci sincère, nous le faisons aujourd'hui par la "Survivance".

C'est d'abord M. Bouvier avec ses films éducationnels, qui intéressent les vieux aussi bien que les jeunes. M. Bouvier a laissé entendre qu'il ferait l'impossible pour venir tous les mois, comme il faisait autrefois. Il est le bienvenu.

Dans le domaine du cinéma encore, le R.P. Drouin, du Collège Saint-Jean, nous a donné deux belles soirées depuis Pâques. Nous croyons que, comme tout maître d'école, le Père aimerait autant rester tranquille chez lui; mais il sait qu'en venant à Saint-Albert, il frappe d'une pierre deux coups, puisqu'il réjouit à la fois et les vieillards et les enfants.

Enfin, lundi dernier, les abbés Ketchen et Perry nous amenaient leurs jeunes gens et jeunes filles pour nous donner leurs jolies petites pièces du récent festival. Pièce française et pièce anglaise, comédie et tragédie, il y en avait pour toutes les oreilles et tous les goûts. Entre les deux pièces, une brève séance de magie par un magicien en herbe de la paroisse du Sacré-Coeur, quelques chansons françaises du bon vieux temps et quelques chansons anglaises. Nous remercions donc ces jeunes d'Edmonton, et nous remercions surtout M. l'abbé Ketchen qui s'était offert lui-même à nous amener cette belle jeunesse de 20 ans.

Et nous, les jeunes d'autrefois, il nous fait plaisir de voir que les jeunes d'aujourd'hui pensent à nous d'une façon si pratique. Chers amis du vieil âge, nous vous remercions de tout coeur, et vous invitons à revenir encore.

Amour de Dieu et amour du prochain

Jubilé d'Or de la Petite Thérèse de l'Enfant-Jésus

La sainte la plus estimée, la plus admirée, la plus invoquée au 20ème siècle, ayant sa statue dans toutes nos égilses, nos chapelles, nos demeures est une jeune moniale entrée au Carmel de Lisieux à 15 ans et morte à 24 ans et qui n'a fait que prier, obéir, souffrir et aimer le bon Dieu.

Elle n'a pas soigné les pestiférés, les pauvres, les malades, les vieillards; elle n'a pas accompli d'oeuvres éclatantes et cependant, depuis 50 ans, elle a exercé et elle exerce encore une influence morale incomparable dans le monde entier. Après la sainte Vierge, il n'y a pas de sainte qui soit aujourd'hui autant invoquée dans la chrétienté que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Quelle est la raison de cette extraordinaire popularité?

Pourquoi ce prodige qui attire à elle les foules, les pécheurs, toutes les âmes? Voici la réponse.

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus est la seule sainte au monde qui a promis de "faire du bien sur la terre" et qui a dit: "personne ne m'invoquera sans recevoir de réponse".

En effet, toutes les souffrances du corps et plus encore, celles de l'âme attirent toujours sa pitié. Sensible à toutes les misères, sainte Thérèse s'incline avec prédilection vers les petits et les pauvres. Elle est toujours auprès de ceux et celles qui l'invoquent, car elle a trouvé l'ineffable moyen de passer son éternité au Ciel à faire du bien sur la terre.

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le 17 mai 1925 fut proclamée sainte par S. S. le pape Pie XI. Sa demeure est donc dans le ciel, récompense réservée aux élus. Nous lisons dans l'Epitre de S. Paul aux Corinthiens que "l'oeil n'a point vu, l'oreille pas entendu, le coeur de l'homme n'a pas connu ce que Dieu réserve à ceux qui le servent fidèlement sur la terre."

Nous pouvons déduire de ces paroles que nous savons bien peu au sujet du séjour des élus. Cependant, nous tenons pour certain que nous verrons Dieu face à face. Ce sera notre plus grande joie de voir la Majesté de notre Créateur. Notre compagnie sera celle des Anges et des Saints parmi lesquels se refléteront les perfections infinies de Dieu.

Enfin, nous ne serons plus sujets aux misères de cette vie, car nous lisons au Livre de l'Apocalypse que "Dieu séchera toute larme et que nous vivrons éternellement". C'est cette récompense qui attendait sainte Thérèse sur son lit de mort. . . et cependant, elle veut passer son ciel à faire du bien sur la terre.

Que la petite Thérèse du ciel nous fasse mieux comprendre nos devoirs d'état et nous accorde la grâce de les accomplir fidèlement, surtout en cette année de son Jubilé d'Or.

C.-E. ARES,
ptre directeur

Wakaw, Sask.

Regard en arrière

L'heure des vaches

par Camille LESSARD

Dans la campagne où je suis, ce soir, au foyer d'une cousine, près de la Côte à Beaudoin, à St-Pierre Baptiste, je ne puis dormir. . . Si je ne craignais pas d'être prise pour un revenant, je m'en irais sur la grande route pour regarder et écouter, dans la nuit. . .

Le silence du soir, se compose, ici, d'une note beuglante de bétail qui rêve peut-être à de lointains pâturages; d'aboiements sourds de chien qui veut chasser des ombres; de croassements de crapaud qui chante ses aises dans le fossé. . . La lune est loin, bien loin, dans le ciel si haut! C'est différent des tropiques où le ciel et les étoiles ont l'air d'être si proche de nous, qu'il semble que ce serait facile de les toucher. Plus l'on va vers le sud, plus la voûte étoilée semble se rapprocher de nos têtes.

Ce soir, j'ai essayé de fermer les yeux, espérant m'endormir mais l'excitation qui se dégage pour moi de la terre de mon pays est trop forte pour mes nerfs surmenés de citadine: je ne puis dormir! Alors, je vais essayer de passer les heures comme en une nuit de prière, avec cette différence qu'au lieu de murmurer des oraisons, je vais écrire.

Minuit vient de sonner. Le fils aîné de ma cousine revient de passer la veillée avec sa blonde. Le jeune homme entre sur la pointe des pieds, peut-être pour ne pas éveiller la maisonnée, mais peut-être aussi pour ne pas qu'on sache l'heure de son retour à la maison. . . Le chien n'a pas aboyé: il a reconnu son jeune maître.

Les heures se passent pour moi lentes, mystérieuses et douces. . . J'entends un bruit étouffé qui fait frémir plancher, murs et cloisons. C'est la maisonnée qui s'éveille. C'est le temps de se lever. C'est l'Heure des vaches!

Les yeux gros de sommeil, le dos arrondi sous la brise fraiche du matin, se levant les pieds pour ne pas trop être trempé par la rosée de la nuit, tout le monde, — moins la maman qui prépare le déjeuner, — s'engouffre dans l'enclos où le troupeau de vaches a passé la nuit.

Chacun, une énorme chaudière balancée au bout du bras, agrippe un banc des vaches perché sur un piquet et va s'accroupir à côté d'un animal. Parfois j'entends "donne ta patte" puis une tape sonore sur un flanc de bête qui ne semble pas trop aimer l'opération à laquelle on va la soumettre.

BERNY

Cela nous donne du courage, le printemps, de voir les cultivateurs si encouragés aux travaux de la terre. Il faut espérer avoir une récolte plus favorable que l'année passée.

* * *

MM. Arthur et Philippe Lemay sont partis au moulin à scie de l'Imperial.

* * *

Le R.P. Ménard, o.m.i., est venu bénir le mariage de Mlle Emilia Auger, qui unissait sa destinée à celle de M. Lucien Plamondon, de Bonnyville. Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces. Ils demeureront à Bonnyville. Nous leur souhaitons du bonheur.

* * *

Nous avons eu le plaisir de voir M. D. Bouvier parmi nous le 20 avril. Il nous a fait passer une belle soirée avec des vues animées. Nous espérons le revoir sous peu (17 ou 18). Nous souhaitons qu'il n'ait pas de misère à se rendre à cause de la difficulté des routes. Nous aimons beaucoup les films français. Nous lui souhaitons bonne chance et nous sommes à préparer une soirée musicale pour la circonstance.

* * *

Le bureau de poste de Berny appartient maintenant à M. Narcisse Ménard, qui a aussi commencé à se construire une belle maison. Nous lui souhaitons succès dans ses entreprises.

Costumes du Québec à Banff

Le "Progrès du Saguenay", de Chicoutimi, publie la nouvelle suivante, qui ne manquera pas d'intéresser tous les nôtres:

"A l'Ecole des Beaux-Arts de Banff, qui est sous la direction de l'Université d'Alberta, chaque été, selon l'usage, la section française présente au public de la petite ville ses étudiants dans un répertoire entièrement français. Or, au cours de la session de 1946, les spectateurs venus des quatre coins du Canada et des Etats-Unis ont montré beaucoup d'enthousiasme à l'apparition, sur la scène, d'un groupe de jeunes filles coquettement vêtues de la robe que nos Chicoutimiennes ont portée avec tant de plaisir lors des fêtes du centenaire du Saguenay. Afin de montrer à cet auditoire quelque peu cosmopolite des Canadiennes "dans tous leurs beaux atours", Mlle Germaine Garon, à ce moment professeur de conversation française à l'école de Banff, et ses étudiantes qui ne portaient pas avec moins de charme les jolies robes à fleurs et les corselets de velours, ont présenté "Vive la Canadienne". Le succès fut si grand que la direction de l'école, qui a de nouveau retenu les services de Mlle Garon pour la session de 1947, l'a priée d'apporter encore des robes du centenaire."

Jean-Coté

Dimanche, le 4 mai, la grand'messe fut chantée pour le repos de l'âme de Mme Eugène Lavoie, recommandée par Mme Ferguson (née Anita Lavoie); M. Eugène Lavoie reste maintenant à la Baie St-Paul. Nous avions comme servants de messe MM. Canuel et Rolland Lavoie qui remplirent très bien leur office; nos servants de messe ordinaires: Antoine Boucher et Bernard Gagnon les regardaient avec le désir de profiter de l'exemple des grands. Au prône, notre curé recommanda le repos de l'âme de M. Ubald Turcotte, décédé récemment à Montréal; il était le frère de notre paroissien, Frégé Turcotte; des prières furent dites aux intentions du défunt et une grand'messe de Requiem fut chantée le 6 mai dans notre église.

Il y a eu un certain travail de fait sur la route qui conduit de Jean-Côté à Girouxville; en changeant de vitesse, assez souvent, on finit par se rendre; s'il pleuvait, la route serait de nouveau fermée.

Pour la route, nous permettant de gagner le "Highway" par l'est, les chars passagers de récent modèle, sont trop bas pour s'en tirer; c'est un chemin bon pour les camions et pour autos passagers de très ancien modèle; il faut être haut sur roues pour s'en tirer. Nous payons de fortes taxes pour ces chemins, mais l'argent est mis ailleurs.

* * *

Plusieurs pourront commencer, pour de bon, à travailler dans leur champ la semaine prochaine; ce sera aussi la semaine des Rogations avec la belle fête de l'Ascension pour la terminer.

A partir du 12 mai, la basse messe sera à sept heures et la grand'messe du dimanche à 10 heures dès le 18 mai.

Notre soirée de paroisse de dimanche dernier, le 4 mai, avait encore une belle assistance et nous remercions les personnes qui viennent nous encourager. Nous continuerons ces soirées tous les dimanches soirs et nous essaierons de rendre le programme de plus en plus attrayant. Restons unis, nous serons forts. Bienvenue aux paroisses voisines.

Population du pays par province

Ottawa. — La Colombie-Canadienne a enregistré la plus forte augmentation de population au cours de la période de 1941 à 1946, suivant un rapport de l'Office de la Statistique.

Cette province a augmenté sa population dans une proportion de 22.6 pour cent; Québec, de 8.93 pour cent, prenant une légère avance sur l'Ontario, qui a augmenté sa population de 8.42 pour cent.

Les autres augmentations depuis le recensement décennal furent les suivantes: Nouveau-Brunswick, 5.03 pour cent; Alberta, 0.5 pour cent; Yukon, 60 pour cent; les Territoires du Nord-Ouest, 33.3 p.c. la population de la Saskatchewan a diminué de 7.36 p.c.; l'Ile du Prince-Edouard, de 1.05 p.c.; le Manitoba, de 0.4 pour cent.

La population de chaque province en 1946 est la suivante pour chaque province (recensement de 1941 entre parenthèses): Ile du Prince-Edouard, 94,000 (95,000); Nouvelle-Ecosse, 612,000 (578,000); Nouveau-Brunswick, 480,000 (457,000); Québec, 3,630,000 (3,332,000); Ontario, 4,107,000 (3,788,000); Manitoba, 727,000 (730,000); Saskatchewan, 830,000 (896,00); Alberta 800,000 (796,000); Colombie-Canadienne, 1,03,000 (818,000); Yukon, 8,00 (5,000); Territoires du Nord-Ouest, 16,000 (12,000).

Service de Librairie française de l'A.C.F.A.

Heure de Bureau:
9 h. 00 à 12 h. 00;
1 h. 30 à 4 h. 30;

Adresse:
10010 - 109ème rue,
La Survivance,
Edmonton, Alberta.

	Prix	Par la poste
L'Unité d'Action des Catholiques (André Richard)	$1.25	$1.30
La Vie Paroissiale et l'Action Catholique	$1.00	$1.05
Premières Notions d'Histoire Sainte, 34 leçons	$0.40	$0.45
Histoire Sainte, Cours Supérieur, 5e et 6e année	$0.60	$0.65
Le Beau Risque (François Hertel)	$0.75	$0.80
En Guettant les Ours (Vieux Doc)	$1.10	$1.15
Mamans avec Energie	$0.75	$0.80
Mamans avec le Sourire	$0.75	$0.80
The Québec Tradition (Séraphin Marion, Watson Kirkconnell)	$1.50	$1.55
Annette ou Messe Mystique	$0.75	$0.80
Le Mois de Marie à N.-Dame du Rosaire de Fatima	$0.75	$0.80
Maurice Leblanc: Aventures, mystère, amour forment la trame de ces romans policiers qui sont des classiques du genre. Leur succès s'est affirmé dans le monde entier.		
La Femme aux Deux Sourires	$0.50	$0.55
Le Chapelet Rouge	$0.50	$0.55
Les Dents du Tigre, Tome I	$0.50	$0.55
Les Dents du Tigre, Tome II	$0.50	$0.55
Jeux Scolaires sur le Catéchisme: "Je l'ai", basé sur les principes du Bingo. "Instruisons-nous joyeusement".		
La Prière	$0.60	$0.70
La messe	$0.60	$0.70
Les Vérités à Croire	$0.40	$0.45
Petit Dictionnaire Français-Anglais, 10,000 mots	$0.15	$0.20
Vie de Jeanne d'Arc (par elle-même)	$0.40	$0.45
Mémoires d'un Chien canadien (Marie Alexandre)	$0.40	$0.45
Mémoires d'une Souris canadienne (Marie-Louise d'Auteuil)	$0.40	$0.45
Larmes et Sourires (Myriam de G.) A mes frères et soeurs malades	$1.00	$1.05
Le Médecin des Pauvres (Xavier de Montépin)	$0.90	$0.95
Romanciers de Chez nous (Mgr Camille Roy)	$0.75	$0.80
L'Un des Vôtres (R.P. J.-M.-Rodrigue Villeneuve)	$1.25	$1.30
L'Heure du Curé de Campagne (Chan. P. Glorieux)	$0.90	$0.95
Bible, Liturgie et Vie Paysanne (Ch. P. Glorieux)	$0.75	$0.80
Française d'Amérique (Corinne Rocheleau)	$0.35	$0.40
Collection Heures Joyeuses:		
Vacances de Guerre (Mary Treadgold)	$0.80	$0.85
Le Vallon des Hirondelles (A. Ransome)	$0.80	$0.85
Patrouilles dans la Nuit (André Noël)	$0.80	$0.85
Le Pays du Roi Captif (André Noël)	$0.80	$0.85
L'Or de Delphes (André Noël)	$0.80	$0.85
La Route de César (André Noël)	$0.80	$0.85
Les Soirs de la Montagnère (A. de Lachapelle)	$0.80	$0.85
A l'Ombre du Mirabellier (Maurice Boissais)	$0.80	$0.85
La Mouette des Mers (T.-H. Johansen)	$0.80	$0.85
Sur les Traces du Pourquoi Pas (Gen. D'Ardel)	$0.80	$0.85
Manuel de l'Etiquette Courante (Evelyn Bolduc)	$1.00	$1.10

* * *

Nous avons aussi en vente un excellent choix d'albums populaires pour les jeunes, romans d'aventures, livres pour jeunes filles, auteurs canadiens, livres de la bonne chanson, etc. Nous pouvons vous procurer tous les livres que vous désirez. Si nous ne les avons pas en magasin, nous nous les procurerons dans le plus bref délai. Nous vendons au prix courant de toutes les librairies. Adressez vos commandes à: Librairie française de l'A.C.F.A., La Survivance, Edmonton.

Décès à Beaumont de M. K. Demers

C'est avec un grand regret que nous avons à vous annoncer la mort d'un de nos bons paroissiens, M. Killiam Demers, mort le 6 mai à 10h.05 à l'hôpital Général d'Edmonton. Le défunt n'était âgé que de 52 ans. Depuis plusieurs mois sa santé était chancelante, mais nous espérions qu'il en reviendrait peut-être; mais malgré tous les meilleurs soins des plus excellents médecins de la ville, l'heure était arrivée; il fallait partir pour une autre vie, quitter sa chère épouse et ses enfants. Il vit venir la mort en bon chrétien et bien décidé.

Outre son épouse éplorée, il laisse pour pleurer sa perte deux filles, Juliette (Mme Amédée Juneau), et Lorette; cinq garçons, MM. Marcel, Léger, Hervé, Maurice et Lucien; quatre soeurs, Mme L. A. Wilcoxen, de Helena, Mont., (venue pour l'enterrement qui a eu lieu vendredi le 9 mai), les trois autres soeurs sont quelque part aux Etats; quatre frères, Eric et Willy, de New Sarepta, Patrice, de Falher, venu pour le service, et O'Neil de Coal Valley; ce dernier ne put venir à cause de son travail et de la distance. Malgré le temps pressé de la saison, l'église était presque aussi remplie que le dimanche. M. Demers était si bien connu et estimé de tout le monde de la paroisse. Parmi ses voisins, des anglais protestants du Clear Water, se firent un devoir de venir en grand nombre pour rendre un dernier témoignage de reconnaissance à ce dévoué bon père de famille. On remarquait aussi les beaux-frères du défunt, M. Lucien Blackburn, de Westlock, M. Emile Blackburn, d'Edmonton, et M. Adrien Blackburn également d'Edmonton qui conduisaient le deuil; on recueillit l'offrande de 24 grand'messes qui seront dites pour le repos de l'âme du cher disparu.

Les porteurs étaient: MM. Ovila St-Pierre, Albert Rivard, Ernest Dagenais, Joseph Villeneuve, Arthur Leblanc, Emile Chalifoux. C'est la maison Connelly-McKinley qui était en charge. La messe fut chantée par M. l'abbé Lapointe, notre curé, assisté par deux Pères Oblats, RR. PP. Serrurot et Adam, comme diacre et sous-diacre. A la famille si grandement éprouvée nous offrons nos sincères voeux de sympathie.

La famille Demers veut par la voix de la Survivance remercier tout le monde, qui leur ont témoigné de la sympathie soit par des messes, des fleurs ou autres, ainsi que la chorale toujours si dévouée.

* * *

Dimanche le 11, les jeunes filles et jeunes femmes se réunirent chez M. Maurice Magnan au village pour offrirent des cadeaux à la future mariée, Mlle Marie-Anne Magnan, fille de M. Honoré Magnan. Son mariage eut lieu lundi le 12, avec M. Rosaire Brassard. Tous deux appartiennent à la mission de Maple Hill située à quelques milles au sud du village de Looma. Le mariage fut bénit à l'église de Saint-Joachim, à Edmonton. Nous souhaitons du bonheur, et la santé aux futurs mariés.

Dimanche soir un très grand nombre de familles se rendirent à Edmonton pour assister à la belle soirée au Memorial Hall donnée par le Collège Saint-Jean.

Plusieurs familles Magnan allèrent à Bonnyville la semaine dernière pour célébrer le mariage de M. Ernest Magnan et Mlle M.-Rose Hamel. Ernest est le fils de M. Honoré Magnan.

Les Chevaliers de Colomb

Un bon groupe de membres du Conseil La Vérendrye et du Conseil d'Edmonton se rendait à Bonnyville en fin de semaine pour prendre part à l'inauguration d'un nouveau conseil de Chevaliers de Colomb à cet endroit.

Le contingent qui fit le voyage d'Edmonton par chemin de fer fut rejoint à Saint-Paul par une large délégation du Conseil Grandin.

En arrivant à Bonnyville, un comité de membres locaux avec automobiles attendait les voyageurs pour les accueillir et leur offrir le logement pour la nuit

Dimanche matin, tous les membres visiteurs se joignirent aux membres locaux dans l'église paroissiale pour entendre la messe célébrée par le R.P. Yott, o.m.i., ainsi que pour y communier en corps. Au prône de la messe, M. le curé Lerouge souhaita la bienvenue à tous les chevaliers et les félicita du magnifique exemple qu'ils donnaient par leur présence en si grand nombre. Il souligna d'une façon éloquente comment il convenait bien que des chevaliers soient venus entendre la messe et communier dans une église qui a comme patron le grand roi saint Louis de France, le plus illustre des chevaliers du siècle des croisades.

Au cours de la journée une classe de candidats venus de Saint-Paul, Mallaig. Thérien, Fort Kent, La Corey, ainsi que de Bonnyville même, fut initiée aux leçons et aux honneurs de la chevalerie. En même temps le nouveau Conseil Thérien, qui a été nommé d'après un grand missionnaire et apôtre de la région, reçut sa chartre qui l'érigeait officiellement en Conseil.

A la suite des cérémonies d'initiation un magnifique banquet préparé et servi par un comité de dames et demoiselles fut offert aux membres et à leurs dames. Les discours qui suivirent ces agapes fraternelles apportèrent au nouveau conseil ainsi qu'à son premier grand chevalier, M. le docteur G. Ayotte, des témoignages de félicitations et de nombreux voeux de succès.

Peu de temps après le banquet, les visiteurs s'embarquèrent pour le retour. L'excursion qui avait été organisée par M. René Le Blanc a laissé sans aucun doute beaucoup de doux souvenirs à ceux qui en ont pris part.

Il convient ici de féliciter de nouveau le Conseil Thérien de Bonnyville pour son magnifique succès et de le remercier de l'accueil chaleureux de ses membres.

Parmi les orateurs au banquet on remarquait MM. A. T. Kloepfer, J. E. Enright, A. Sylvestre, W. Lambert, de St-Paul, J.-O. Pilon, d'Edmonton. On remarquait aussi la présence de M. le curé Le Rouge, MM. les abbés Connoir, de Fort Kent, Thibault, de La Corey, Ricard, de Mallaig et du R.P. Lavallée, de Lac Froid.

Prêtre mort au pied de l'autel

Fords, N.-J. — M. l'abbé James Sheridan, 53 ans, prêtre de l'église catholique Notre-Dame de la Paix, s'est affaissé à l'autel et a succombé quelques minutes plus tard. Il officiait aux quarante heures dans l'église bondée de fidèles.

L'abbé Sheridan a servi comme simple soldat lors de la 1ère grande guerre et joué dans le baseball professionnel avec les Tigers de Détroit et les Red Sox de Boston, avant son ordination. Il étudia à l'université de Niagara et fut ordonné prêtre il y a 28 ans.

LEGAL

Mlle Clara Messier, invalide, paralysée depuis 25 ans, est décédée jeudi au Foyer de Saint-Albert où elle s'était retirée dernièrement, avec ses parents, après 27 ans de résidence à Legal. Aînée d'une famille de dix enfants, trois soeurs et six frères lui survivent, pour se souvenir de ses vertus. Elle laisse pour déplorer sa perte, M. et Mme Arthur Messier, père et mère, maintenant de Saint-Albert, Mme Dominique Coulombe, M. Ladis Messieur, M. Félix Messier, de Legal, Mme Demers et Mme Brooks, de Calgary, MM. Clément, Adrien et Willie Messier, de Montréal, et le plus jeune de la famille mais pas le moindre, M. le curé Mathias Messier, de Carman, Manitoba. Tandis qu'une messe de requiem était célébrée à Legal, les funérailles et l'enterrement ont eu lieu à Saint-Albert, lundi matin, avec le frère de la défunte, l'abbé Messier comme célébrant. C'est la première fois qu'un deuil frappe la famille de M. et Mme Messier qui célébraient ici leurs noces d'or il y a cinq ans.

* * *

Dimanche, en la fête des Mères, les élèves de l'école offraient à leurs mamans un joli concert en témoignage d'amour et de reconnaissance. Tous les parents étaient présents, un goûter fut servi. M. Georges Lachance était maître de cérémonie.

* * *

M. et Mme Jean Regimbald (Alice Caron), ont fait baptiser une fille Marie-Rose-Irène. Parrain et marraine, M. et Mme Elvin Caron, de Morinville.

* * *

M. Edmond Pelletier et son épouse Anna Guimond sont les heureux parents d'un fils qui a reçu au baptême, le jour des mères, les noms de Joseph-Edgar-Ernest. Le parrain a été son oncle M. Edgar Guimond, d'Edmonton, autrefois de Legal; la marraine, Mme Guimond, née Jeannette Garon, des Garon de Picardville.

* * *

La semaine prochaine, la Jeunesse Etudiante aura sa semaine 100% qui se terminera vendredi par un ralliment général avec tournoi athlétique suivi d'un concert approprié et en plein air.

FALHER

Baptême

Joseph-Georges-Raymond, enfant de M. et Mme Maurice Martineau. Parrain et marraine, les grands'parents de l'enfant, M. et Mme Georges Maure.

* * *

Deux des nôtres furent graduées récemment comme garde-malades à Edmonton, Mlle Louise Rémillard et Mlle Thérèse Goddard. Nous les félicitons sincèrement et leur souhaitons une fructueuse carrière.

* * *

Dimanche soir, à l'occasion de la fête des Mères, les élèves de l'école nous présentèrent une séance fort intéressante et très variée. Vers la fin, il y eut vente de paniers richement garnis qui firent les délices de tous. Les organisateurs méritent nos encouragements dans l'oeuvre d'éducation qui se poursuit ainsi par des représentations en présence du grand public, le moyen est excellent.

* * *

La semaine dernière notre jeune Père vicaire recevait du renfort alors que le R.P. Aristide Philippot, o.m.i., vint demeurer avec nous, à Falher. Déjà à quelques reprises nous avons pu jouir de la parole chaude et apostolique de ce missionnaire de carrière.

* * *

Plusieurs personnes de chez nous ont du élire domicile à l'hôpital de McLennan récemment dont M. Anthime Jetté de Ballater, Mme Camille Hachez dont on a de bonnes nouvelles.

Bonne semence signifie rendement plus élevé



Une semence propre ayant une haute puissance germinative signifie des récoltes plus fortes et de meilleure qualité pour les cultivateurs. Cette photo représente un échantillon de semence éprouvé pour la propreté dans des laboratoires de semence du ministère fédéral de l'Agriculture situés à plusieurs centres à travers le Canada. Ces laboratoires font également des épreuves de germination et il y a des postes de nettoyage des semences à la disposition des cultivateurs dans toutes les parties du Canada.

Feue Mme Edgar Girard, de Codesa

Le 8 mai à 10h du matin un concours considérable de parents, d'amis, de missionnaires conduisaient à sa dernière demeure la dépouille mortelle de Mme Edgar Girard, née Blanche Tremblay. Mme Girard fut une pionnière de Codesa. Originaire du comté de Charlevoix, après avoir résidée avec sa famille dans la région de Chicoutimi arrivait au mois de juillet 1930, à la Rivière-la-Paix. Les débuts furent pénibles dans cette nouvelle localité. La terre était rare, les arbres robustes, les bucheurs peu nombreux. La misère fut sur le point de décourager les hommes, mais la bonne Mme Girard avait toujours le mot pour restaurer les courages, et ce mot était surnaturel. Bien vite, le nombre de familles croissant, on reçut la visite du Père missionnaire. Depuis ce jour assez lointain, nous pouvons sans exagération appeler la maison des Girard **"l'auberge des missionnaires"**.

Les jours de joie dans la petite colonie, étaient marqués par le passage de visiteurs nombreux. On ne pouvait jamais passer à la maison des Girard sans prendre au moins une tasse de bon café chaud, quelques brioches ou biscuits, et le nombre des convives ne fut jamais une cause de gêne pour cette personne si hautement charitable.

Peu importe la race des convives, elle était l'amie estimée de tout le monde, elle ne parlait ni l'anglais, ni le polonais, et pourtant plusieurs personnes étrangères la considéraient comme une amie, et ont versé à leur tour sur sa tombe et au matin du service des larmes provoquées par la douleur d'une perte qui semble irrémédiable. Le départ de Mme Edgar Girard est ressenti par tous, et nous sommes sous l'impression très forte que c'est un peu l'âme de Codesa qui s'est envolée.

Le curé de la mission, le R.P. Marcotte, fit l'éloge funèbre de la défunte. Il nous l'a montrée comme la femme forte des Saintes Ecritures, qui vivaient l'esprit charitable de l'Evangile, et ne trouva rien de mieux pour nous rappeler l'heureux souvenir de cette vaillante, que de citer le texte suivant: "J'avais faim vous m'avez donné à manger, j'avais soif et vous m'avez donné à boire, j'étais malade et vous m'avez visité." Femme énergique on ne l'a jamais entendue se plaindre, et pourtant elle était violentée par une forte pression du sang. Une fille sur le point de donner au monde une enfant l'appelle à son secours. La mère n'est pas bien, mais elle oublie sa souffrance pour son enfant, et court au chevet de la malade, elle se dévoue sans compter, s'épuise et écrase au moment où elle pense retourner à son foyer. On la transporte à l'hôpital le plus proche, et sans reprendre connaissance elle remet son âme à Dieu.

Le huit mai au matin, le R.P. Léon Nadeau, curé de la cathédrale de McLennan, et qui fut leur premier missionnaire, celui qui dût bâtir la petite église et qui plus d'une fois a célébré la messe sur la table du petit "shack" hospitalier chantait lui-même le service accompagné au saint autel des RR. PP. Parent, missionnaire-colonisateur, et Pinard, curé de Tangente, comme diacre et sous-diacre.

Une forte délégation de missionnaires est venue dire la reconnaissance du Vicariat à ce modèle des mères courageuses, et offrir le tribut de sympathie à cette famille si cruellement éprouvée, par une mort si subite et si peu prévue.

Le mois de mai nous amène la fête des Mères; cette année il nous est difficile d'offrir à toutes les jeunes mères de notre province et de notre district de la Rivière-la-Paix, un modèle pris parmi les nôtres plus complet, plus attrayant, plus réaliste. La défunte que nous pleurons fut remarquable par sa charité, elle couvrait tout le monde, en les excusant ou en prenant leur défense, elle fut si hospitalière, qu'elle éprouvait un chagrin profond, si un prêtre passait dans la paroisse sans bénéficier de l'accueil de sa maison. Un étranger ne pouvait non plus passer Codesa sans se voir offrir le couvert, le gîte et toujours avec grande amabilité. Elle est un modèle de piété. Les religieuses qui, chaque année, enseignent le catéchisme dans la mission en gardent le plus édifiant des souvenirs.

Aux nombreux fils et filles, à son époux qui l'ont toujours si bien secondée, nous offrons nos sympathies les plus profondes, et nous leur souhaitons de répandre son souvenir partout et toujours.

Pleurent sa perte ses enfants Prime, Paul, Martial, Horlandise, Louisia, Rose-Alba et Dolorès.

Deux fils l'ont précédée dans la tombe: Claude et Donat, tous deux morts accidentellement. Elle laisse ses trois gendres: M. Eddy Eymard, de Falher, M. Georges McQuette, Jos. Thibault, et ses brus Mmes Prince et Paul.

Un Ami de Codesa.

STE-LINA

Nos "dimanches de la Vierge" connaissent une popularité vraiment remarquable, et voilà que plusieurs paroissiens des paroisses voisines se joignent à nous.

Dimanche le onze avait pour thème "le chapelet de la jeune fille". Le soir eut lieu la réception de nouveaux membres dans la Congrégation des Enfants de Marie. Toutes les jeunes filles entrèrent en procession avec bannière en tête portée par Mlle T. Bourgouin. Après la réception des médailles et des certificats, Mlle Juliette Lozeau lut l'acte de Rénovation. Mlle Anna Laberge, accompagnée de ses élèves, nous fit entendre de jolis cantiques. Le chapelet fut récité par Mlles Juliette Lozeau, Léona Keim, Thérèse Mageau, Georgina Waechter, et Angela Côté. Les nouveaux membres sont: Mlles Thérèse Mageau, Cécile Mageau, Yvette Mageau, Marie Chiasson, Irène Miller, Rose-Ella Tourangeau, Irène Durocher, Adéline Durocher, Juliette Bilodeau, Dorothy Buzzell, Sadie Ginther, Patricia Ginther, Léona Keim, Céline Waechter.

Joseph-P. Miller vient d'acheter la terre de Georges Magnant.

Edgar Jodoin est à préparer du terrain sur la terre qu'il a achetée des Bazinet.

Le Département d'Agriculture s'est réservé du terrain sur la ferme des Déchaine afin de faire de l'expérimentation.

ST - VINCENT

Le R.P. Berthold, o.f.m., a visité notre école et a été enchanté de la connaissance du français qui s'y trouve. C'est une des écoles rurales où l'esprit canadien s'est le mieux conservé.

* * *

Mlle Thérèse Mailloux vient d'être nommée institutrice à l'école Simonin. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous espérons qu'elle s'y plaira.

* * *

Mlle Couillard a pris la direction de l'école du Vieux Thérien. Cette école ne fait plus partie de la paroisse Saint-Vincent, mais comme elle ne vient que tout juste de passer à une autre paroisse, nous voulons quand même offrir nos meilleurs voeux à la nouvelle institutrice.

* * *

M. Roméo Champagne se remet vite et bien d'une opération pour appendicite qu'il a subi ces jours derniers l'hôpital Ste-Thérèse à Saint-Paul.

* * *

M. Robert Champagne qui a été se faire soigner une jambe en ville n'est pas encore revenu.

* * *

Nous apprenons que l'accident qui est survenu à M. Gérard Mercier à Edmonton, quand sa motocyclette a frappé un camion, a nécessité la pose d'une plaque d'argent pour remettre sa jambe en bon état.

* * *

Mme J. Dubois est à Bonnyville depuis une quinzaine pour rendre service à sa fille, Mme Fraser, dont l'état de santé est bien critique.

* * *

Mme Horace est à visiter sa parenté de Thérien.

* * *

M. Marcel Gascon qui fait du service militaire dans l'aviation à Camp Borden est en vacances dans sa famille depuis quelques jours.

* * *

M. Sylva Ouellette qui a loué sa ferme pour quelque temps à cause de maladie, laisse son emplacement de Saint-Paul pour revenir s'installer à Thérien.

* * *

M. P. Olenik et sa famille doivent bientôt nous quitter pour s'établir à Vancouver.

Récido Tourdici.

Les larves d'hypodermes coutent des millions aux agriculteurs

Des myriades de larves d'hypodermes (varrons) ont commencé leurs méfaits annuels contre les boeufs de boucherie et les vaches laitières au Canada. A moins qu'on ne prenne des mesures répressives, consistant en lavage ou pulvérisation à base de roténone, ces insectes causeront des millions de dollars de dommages aux peaux et réduiront considérablement la production du lait et de la viande. C'est maintenant que les cultivateurs doivent prendre des dispositions pour baigner leurs animaux au cours des trois prochains mois. La Ferme expérimentale fédérale la plus proche ou l'agronome local se fera un plaisir de donner des conseils sur la façon d'appliquer l'insecticide. A l'heure actuelle, il est assez difficile de se procurer des pulvérisateurs méchaniques pour appliquer l'insecticide. Les pulvérisateurs dont on aura de besoin en 1948 devraient être commandés dès maintenant chez le fabricant. Cette photo représente un pulvérisateur mécanique utilisé pour tuer les larves d'hypodermes et le médaillon représente une larve qui sort sur le dos d'une vache.

Le goût du travail bien fait et la joie dans les oeuvres de l'artisanat

Montréal. — "Au moment où l'artisanat s'enracine plus que jamais dans nos vies, il a semblé opportun à l'Office provincial de l'artisanat et de la petite industrie de faire venir M. et Mme Jacques Plasse LeCaisne, deux artistes que le savoir et la compétence classent parmi les meilleurs ambassadeurs du prestige et des traditions françaises". C'est par ces mots que M. Jean-Marie Gauvreau, président de l'Office provincial et directeur de l'Ecole du Meuble, inaugurait le 10, une série de cours de tissage donnés aux élèves de la classe de perfectionnement de l'Ecole ménagère provinciale à Montréal.

M. et Mme Plasse LeCaisne sont ici pour travailler à notre perfectionnement, pour l'affiner, pour mettre entre nos mains des outifs peut-être plus effectifs, pour nous aider à élever notre tissage, de domestique qu'il était jusqu'à maintenant, à la véritable production artisanale dans toute son acception.

Toutes les élèves de la classe de tissage, dirigée par Mlle Germaine Galarneau, étaient présentes à cette séance d'inauguration à laquelle assistaient également le consul général de France, M. Pierre Négrier.

M. Gauvreau rappela que M. et Mme Plasse LeCaisne ont appris tous les secrets du métier: "Ils entreprirent ensuite leur "tour de France". Le Lyonnais, les Alpes, l'Ardèche, la Haute-Loire, la Bretagne les virent à la quête d'enseignements. Ce n'est pas seulement une oeuvre courageuse et salvatrice que réalise se jeune ménage d'artisans. Ensemble, ils ont entrepris une création où s'expriment dans le labeur journalier leurs goûts, leur fantaisie et leurs sensibilités d'artistes."

Présenté à ses nouvelles élèves, le distingué professeur parla en son nom et au nom de sa femme. S'adressant tout particulièrement à elles, il leur dit qu'il les connaissait toutes et bien. "Je connais toutes vos qualités, puisque vous avez celles de mes filles, et mes filles, ce sont mes élèves de France. Je sais que toute vanité, mise à part, vous êtes orgueilleuses. Vous êtes honnêtes, puisque vous avez choisi un métier où on ne peut pas tricher. Vous avez la volonté, la persévérance et l'ordre. Vous avez la gaieté de celles qui se savent libres et qui ne donnent pas au métier le nom de travail, mais celui de joie, de feu.

"A toutes ces qualités, vous ajoutez le jeunesse", et M. Plasse LeCaisne donne aux élèves une recette pour ne jamais la perdre: "C'est, dit-il, de vous émerveiller toujours de ce qui est simple et vivant. L'émerveillement, c'est la baguette des fées. Cela change le sable en or, les larmes en perles, les rires en chansons."

Le professeur tisserand fit ensuite le parallèle entre les artisans de France et du Canada et remarqua qu'en notre pays comme en France, ce sont les femmes qui transmettent les traditions de travail.

De son côté, le consul général de France rappela qu'une présence française dans une oeuvre artistique canadienne semble la chose la plus naturelle au monde si l'on songe que le Canadien comme le Français a le culte de son art et la passion des choses bien faites. M. et Mme Plasse LeCaisne n'échappent pas à cette qualité essentiellement française, le goût du perfectionnement. Il termina en disant que les nôtres, par leur personnalité, sont aptes à faire une oeuvre différente de celle des pays voisins.

Sur l'invitation de Mlle Estelle Leblanc la séance d'inauguration se termina par une visite de la classe de couture où les tissus faits au métier se transforment en jolis ensembles et en accessoires variés.

Encouragez la Survivance quand vous avez des travaux.

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

CERCLE CANADIEN-FRANÇAIS DE MAILLARDVILLE

Dimanche le 4 mai le cercle canadien-français donna une soirée à son profit. MM. J.-B. Goulet, M. Lizée, M.S. Fraser, M. Charpentier, M. Cheramy, Mme J. Gamache et autres en étaient les organisateurs. Nous nous sommes amusés avec cartes, bingo, chants, et musique. Les prix furent gagnés par Mlle M. Fouquette, M. Louis Langdeau et Mme M. Lizée.

Jeudi le 8 mai le comité de notre cercle tenait son assemblée régulière pour discuter les questions courantes qui nous concernent. Le sujet qui nous intéresse le plus de ces jours est celui d'avoir du français dans nos écoles. Ce sera certainement la question que nous amènerons sur le tapis à la prochaine assemblée.

* * *

Notre-Dame de Lourdes

Une jolie soirée fut donnée le 27 avril au profit de la paroisse par les familles dont le nom commence par la lettre C. Il y avait un programme de musique, chants et théâtre. Nous tenons à remercier Mme A. Coutu, Mme Charpentier, Mlle Croteau et autres pour leur généreux dévouement qu'elles ont montré pour cette soirée qui rapporta la magnifique somme de $820.25.

M. Camille Joseph Vleirick et Mlle Octavia Van Nerum reçurent le sacrement de mariage le 22 avril. M. François Van Nerum et M. Eugène Finnigan étaient témoins de cette cérémonie.

M. Joseph Lavoie, d'Albertville, Sask., le 23 avril prenait pour sa compagne de vie Mlle Marie Couture, de cette paroisse. Ils feront leur résidence à Albertville, Sask. Les témoins étaient M. Roméo Couture et Mlle Bertha Lavoie. Nos souhaits chaleureux aux nouveaux mariés.

Le 11 avril, M. J.-B. Lafleur et Mme Marie-Ange Lafleur furent les heureux parents d'une fille, Marlene-Maria-Claire. Elle fut baptisée le 27 avril. Parrain et marraine: M. S. Ramsay et Mlle Aurore Ramsay. Le 20 avril, M. et Mme R. Guilbault faisaient baptiser un fils, Joseph-Ernest, né le 29 mars.

* * *

Notre-Dame de Fatima

Les travaux de construction avancent normalement à la salle paroissiale de notre nouvelle paroisse. Les paroissiens font preuve de bonne volonté et de dévouement. Les corvées se multiplient. Tous les soirs de la semaine, les volontaires affluent au tour du chantier de construction. Le samedi offre au grand nombre des employés de nos moulins l'occasion de déployer leur habileté. On espère entrer dans la salle pour le 24 mai, alors qu'on y célébrera la Dollard. Ce sera probablement la première fois que cet anniversaire sera fêté en Colombie canadienne. Cette année, le bazar coïncidera avec ce double événement.

La paroisse s'est enrichie de 250 chaises et de 50 jolies tables. Les jeunes ont payé les tables fabriquées par un membre de le Jeunesse Catholique M. Léon Landry; les hommes ont défrayé le coût des chaises pliantes manufacturées par M. Emile Plante.

Notre-Dame de Fatima a des amis dans tout le pays. On peut s'en rendre compte par l'énumération des nombreux dons qui arrivent de partout pour le premier sanctuaire érigé en son honneur au Canada. Chaque dimanche, notre curé en lit une liste imposante. Plusieurs de ces cadeaux sont des témoignages de reconnaissance à Notre-Dame de Fatima dont la dévotion grandit merveilleusement ici. Tous les samedis une messe suivie des exercices de Notre-Dame de Fatima, est célébrée. Le samedi soir, les paroissiens ont l'occasion de suivre les exercices spéciaux en l'honneur de Notre-Dame de Fatima. Il est surprenant de constater le nombre d'étrangers qui s'intéressent à ces offices.

* * *

Au nombre des nouvelles familles arrivées en ces derniers temps, nous relevons le nom de M. Valère Lamothe, et de M. Cyrille Hamelin. Ce dernier vient d'ouvrir un magasin sur la rue Gauthier.

Nos jeunes gens de la J.C. sont en train de préparer les terrains de jeux pour la paroisse. Un tiers de la propriété comportant 5 acres est réservée pour les jeux. Les trois courts de tennis seront prêts pour l'été, de même que le champ de balle molle.

Mme Stanislas Parent a été nommée présidente du Comité préparatoire au concours paroissial de bon français. Assistée de M. Georges Ledet, Mme Francis Poulin et M. Hormidas Hurtubise, la présidente a déjà mené rondement l'organisation des cours spéciaux qui se donnent dans le soubassement du presbytère.

Protestations des évêques allemands

Francfort. — Récemment, les évêques allemands ont protesté auprès de la Commission de Contrôle allié, contre la déportation par les Russes des prisonniers de guerre allemands, de retour à leurs demeures après avoir été relâchés par les Alliés de l'ouest. C'est la méthode adoptée par les Russes de sélectionner les prisonniers de guerre dès leur arrivée dans la zone soviétique et de décider s'ils doivent ou non être affectés au travail forcé en Russie.

Véritable terreur

Francfort. — Les évêques d'Allemagne ont protesté contre la terreur de la presse qui règne dans la zone soviétique d'occupation, dans leur pays. Et cela non seulement en regard de la littérature catholique, qui rencontre des difficultés presque insurmontables, mais au sujet de plusieurs milliers de livres et d'autres publications, complètement mises au ban. La première liste contenait 13,223 titres de livres défendus, et 1,502 titres de périodiques. Récemment, les autorités russes y ont ajouté 4,739 titres de livres, et 98 de revues.

Politesse . . . Etiquette

Par ORIZE

Manières à table (suite)

L'une des choses qu'il faut éviter à table, c'est le bruit. On remue ses ustensiles sans trop heurter l'assiette, on dépose son verre doucement, on évite de faire sonner la tasse contre la soucoupe. Quand à claquer les lèvres et la langue, à humer la soupe ou le breuvage, c'est une chose impardonnable. Si les aliments ou les breuvages sont trop chauds, attendez un peu; pour la soupe on peut la remuer sans bruit avec la cuiller; pour le thé ou le café, rien à faire qu'attendre. Il est inutile de recommander de ne pas souffler dessus pour les refroidir.

Qui de nous n'a fait la triste expérience de mettre dans sa bouche un morceau très mauvais? Les gens polis avalent tout de même et passent tout de suite au rang de ces "martyrs obscurs", de "ces héros" d'une heure. Ceux qui ne peuvent absolument pas l'avaler rejetteront le mauvais morceau sur le bord de l'assiette aussi discrètement que possible. Est-il besoin de rappeler qu'on ne doit pas attirer l'attention quand on a le malheur de trouver dans son assiette quelque corps étranger. On épargne les sentiments des autres, même quand l'appétit est coupé.

Dans l'intimité, il n'est que juste de louer un plat, mais critiquer, ah! non! Ne ménagez pas les compliments. Mais un silence discret accueillera une tarte manquée, un bifteck "semelle de botte". On ne se donne pas des soins de toilette à table; la poudrette et le rouge attendront; quant à se toucher les cheveux, le nez, les oreilles, horreur!

Les lèvres se tiennent fermées pendant qu'on mastique, autrement pensez à ce que verraient vos voisins, ce qu'ils entendraient. Ne mangez pas trop rapidement, coupez vos aliments en morceaux assez petits pour que la joue ne se trouve pas gonflée. Causez, riez, car on dit que la nourriture prise en franche gaieté est à demi digérée.

Que l'hôte et l'hôtesse n'insistent pas trop pour servir de nouveau leurs invités, même dans l'intimité, et surtout qu'ils ne mettent jamais rien sur l'assiette quand un refus a déjà été exprimé.

Les Bonnes Amies (senior)

Les gagnants du Bridge et Whist téléphone organisés récemment par les Bonnes Amies, division senior, sont les suivants:

1er prix, au whist: M. Paul Racette, 145 points; 2ème prix, au whist: Mme F. Ouellette: 78 points. 1er prix au bridge: Mme Vos, 3240; 2ème prix, au bridge: Mme B. Gee, 1920.

Conférence de M. l'abbé Lerouge

Jeudi le 8 mai au soir, nous avons eu le plaisir d'entendre M. l'abbé Lerouge nous raconter avec sa verve habituelle, les récits des combats de nos alliés lorsqu'ils débarquèrent en Normandie pour y rejoindre les Forces françaises de l'Intérieur. Les Forces françaises avaient su, au prix d'héroïques sacrifices, ouvrir les voies aux alliés pendant les quatre années de guerre clandestine qui précédèrent leur arrivée. L'abbé Lerouge nous fit une description vivante de la grande bataille de Caen, dont il fut l'un des principaux témoins, et fit l'éloge de l'héroïsme des soldats canadiens qui versèrent leur sang sur le sol de France.

Tous ceux qui assistèrent à cette conférence en garderont un souvenir vivant dans leur mémoire.

JEAN-COTE

Baptêmes:

Marie-Lorraine-Lucille Bruneau a été baptisée le 11 mai, à Jean-Côté; parrain et marraine: Rodolphe Gariépy, oncle de l'enfant, et Christiana Gariépy, grand'mère de l'enfant; nos félicitations aux heureux parents, M. et Mme Gérard Bruneau (née Gabrielle Gariépy).

Joseph-Gilbert-Normand, fils de Albert Gaucher et de Thérèse Savard, a été baptisé le 11 mai; parrain et marraine: M. et Mme Alcide Bruneau (née Antoinette Gaucher), oncle et tante de l'enfant. Sincères félicitations.

Soirée paroissiale le 11 mai au soir; belle assistance au cinéma parlant; nous aurons cinéma parlant tous les dimanches soirs. Merci aux voisins qui viennent nous encourager et se récréer honnêtement. La police est faite par nos marguilliers qui font bien leur devoir, rendu facile par la bonne volonté des personnes présentes.

Tancrède Gagnon, malgré la pluie de samedi dernier, est venu vider le puits près de l'église et doubler la calvette en face de l'église; il a fait un excellent travail; il lui reste deux calvettes à faire: l'une à l'est, et l'autre, face à l'ouest. La pluie ne fait pas fondre personne. Ce bois de calvette a été obtenu par l'entremise de M. Elzéar Dubois, notre voisin au nord-ouest. Sincère merci.

On a ramassé neuf grand'messes pour les Rogations; merci à M. Alfred Couturier qui les a collectées en les sollicitant.





Le mariage de Mlle Marie-Thérèse Lavoie, fille unique de Mme M.-A. Lavoie, de Saint-Boniface, Manitoba, et d'Ottawa, à M. Louis Bilodeau, traducteur et linguiste au ministère des Affaires extérieures, fils de M. et Mme Ernest Bilodeau (née Juliette Madore), également d'Ottawa, sera béni le 17 mai prochain, à l'église Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Lettre de Zéphyrin

à M. P.

Je ne sais trop si vous méritez une lettre ou non, mais si on n'avait que ce qu'on mérite, on n'aurait pas grand'chose en ce monde.

C'est la tête encore pleine de la musique de Wagner que je me mets à vous écrire. A la vérité, comme vous le savez d'ailleurs, je suis loin d'être wagnérien enragé. Il arrive même que la musique du compositeur allemand m'horripile à l'occasion. Il va sans dire qu'il a de fort beaux passages, par exemple dans Tannhauser, Lohengrin et surtout Parzifal. C'est même la musique du Vendredi-Saint que j'écoutais tout à l'heure.

Ne nous semble-t-il pas étrange, à nous qui sommes accoutumés aux cacophonies qui passent pour de la musique moderne, que, lors de la première représentation de Lohengrin à Paris, il fut nécessaire de faire venir un détachement de dragons pour disperser une foule en fureur?

Vous comprenez bien que je n'y étais pas, et pour cause! Mais nous avions chez nous une collection de journaux illustrés solidement reliés que j'aimais à feuilleter. La scène de la place de l'opéra tenait toute une page, en couleurs, et je ne me lassais pas de regarder les dragons avec leurs chevaux fringants et leurs casques empanachés.

Je m'attends à ce que vous me disiez qu'il y a une lacune dans ce que je trouve beau chez Wagner. Qu'ai-je donc fait de Tristan et Yseult? A vrai dire, c'est peut-être l'oeuvre de Wagner qui me plaît le moins. Je sais bien que c'est la mode de s'extasier dessus, mais moi, ça me laisse froid. Même le fameux Liebestod n'éveille en moi qu'un profond ennui. Pourquoi, je ne sais pas, et je serais tenté de vous répondre, comme jadis Napoléon: "Je ne sais pas, je suis fait comme ça." A coup sûr, ce n'est pas parti pris, puisque j'étais tout prêt à admirer la première fois que je l'ai entendu.

Le printemps vient bien lentement et comme à regret cette année. Un jour de beau, puis ça se gâte! Je parie que, tout de même, il y a longtemps que vous vous amusez à feuilleter les catalogues de fleuristes, ces publications si attrayantes. Votre jardin va sans contredit être énormément plus grand et plus beau que le mien et ça se comprend. Vous êtes jeune, plein d'énergie et d'enthousiasme, tandis que moi. . . Bêcher me fatigue. Ma lutte contre les mauvaises herbes se termine toujours en défaite, et je ne crois plus aux merveilles promises par les catalogues. N'empêche pas que je vais encore me laisser séduire par quelque description alléchante et me faire rouler une fois de plus. C'est une de ces occasions où notre expérience ne nous aide pas, peut-être parce que nous ne pouvons nous résoudre à ne plus espérer de belles choses, malgré toutes les déceptions antérieures.

Depuis un certain temps, je me borne presque entièrement aux plantes vivaces, car les annuelles fleurissent souvent trop tard et se font attraper par le gel. Ce qu'il y a encore de mieux, à mon avis, ce sont les lis de divers espèces, les pivoines, iris, pieds d'alouette et autres plantes du même genre. Je n'ai pas encore réussi avec l'aconit, mais je vais essayer une fois de plus. Pendant que j'y pense, vous ne m'avez jamais dit ce qu'ont fait les jolies fleurs blanches et roses, celles qui ont la mauvaise habitude de se propager comme le chiendent. Moi, je me bats toujours contre les miennes, sans parvenir à les faire disparaître.

Nous avons un nouveau maître à l'école, jeune et bourré de théories qu'il laissera tomber une à une en gagnant son expérience. Une des idées neuves — dont Bossuet aurait dit: "Nova, pulchra, falsa", c'est qu'on ne devrait jamais garder les enfants deux ans dans la même classe, même s'ils ne sont pas de force à être dans la prochaine! En voilà une, d'idée! Sans doute que ne pas passer n'est pas très agréable, mais c'est encore mieux que de se traîner à la queue d'une classe d'année en année.

Est-ce que ça ne fait pas penser aux gens qui disent que Dieu est trop bon pour envoyer qui que ce soit en enfer. D'abord, Il n'y envoie personne, on s'y envoie soi-même. Ensuite, où serait la justice, si on traitait les bons comme les mauvais ou plutôt les mauvais comme les bons?

Pour une multitude de gens, malheureusement, une sentimentalité bête et à l'eau de rose remplace la religion. Autant dire qu'ils n'ont aucun soutien sûr, rien de solide où s'ancrer quand la vie va de travers, ni de certitude consolante à l'heure de la mort.

Il va m'arriver de la visite, perspective qui ne m'enthousiasme pas le moins du monde aujourd'hui. Pas que j'aie de la répugnance à voir ce monde, mais parce que je suis bien en veine d'écrire et que ce serait une excellente occasion de mettre un peu à jour ma correspondance. Enfin!

Vous souvenez-vous, cher ami, de m'avoir jadis mis nez à nez avec une machine à écrire, ma première? Vous avez, ce jour-là, fait un coup magnifique. C'est tellement plus simple de tapoter le clavier de ma machine que de manier une plume, que cette dernière a été pour ainsi dire mise à la retraite. On prend de nouvelles habitudes à tout âge, comme vous voyez!

En conséquence de quoi je vous ai voué une énorme tranche de reconnaissance, et c'est en vous présentant l'expression de ce louable sentiment que je vous quitte pour aujourd'hui.

Zéphyrin



M. Henry J. Nevin, vice-président de la Canadian Passenger Association, a été nommé agent général du service des voyageurs du Canadien National avec bureau à Montréal. M. Nevin succède à M. O.-A. Trudeau, promu au poste d'adjoint du gérant du service des voyageurs.

M. Nevin est né à Montréal en 1895 et a débuté dans la carrière ferroviaire en juillet 1920. En octobre de la même année il fut nommé au service de l'agent général des voyageurs du Canadien National. Il fut prêté à la Canadian Passenger Association d'octobre 1934 à mai 1936 et à son retour au chemin de fer, fut nommé agent voyageur du service des voyageurs. En janvier 1945, il fut promu vice-président de la Canadian Passenger Association.

GRASSLAND

Mme Ira McKenzie visitait sa soeur Mme Cyr à Legal la semaine dernière.

* * *

Mlle Melba Hurtubise du personnel de la "Central Dry Goods" à Edmonton faisait une courte visite chez ses parents à Grassland en compagnie de Mlle Simmons, de Fort Sask.

* * *

Mlle Rolande Hurtubise du personnel de l'hôpital Général est en repos chez ses parents. Après avoir subi une opération pour appendicite par le Dr Mousseau, elle se porte assez bien et espère retourner à l'office bientôt.

* * *

Il y avait bingo à Grassland cette semaine, au profit de la maison de notre garde-malade; les recettes furent assez bonnes.

* * *

Nous avons des nouvelles de notre ami Lionel Hurtubise; il a vendu sa boutique à Grassland à M. Jos. Boudreaux d'Atmore et s'est acheté une aéroplane en société avec son beau-frère Roland Pagé de Yellowknife. Dieu soit ton copilote mon Lionel, et bonne chance!

ST-JOACHIM

On annonce les fiançailles de Mlle Jeanne Dubuc, fille de l'honorable juge et Mme Lucien Dubuc, avec M. François Perrier, fils de M. et Mme J.-P. Perrier, de Sioux Lookout, Ontario. La bénédiction nuptiale sera donnée en l'église St-Joachim, à la fin du mois.

* * *

M. et Mme Albert Saint-Pierre sont les heureux parents d'un fils né le 10 mai. Un joli petit frère pour Loiuse et Georges.

Ces derniers sont en visite chez leurs grands'parents à Beaumont.

* * *

Nos plus sincères condoléances à Mme Wilfrid Legris qui vient d'apprendre la mort de son frère, M. Georges Lafortune, de Winnipeg, Manitoba.

Aussi à M. Roland Doucet dont le père, M. Joseph Doucet, est décédé à St-Paul où il résidait. Il avait 78 ans.

* * *

De passage chez M. et Mme J. Hurtubise, Mlle Thérèse Vallée, de Montréal en route pour Bonnyville où elle va visiter ses parents.

* * *

Mme Gédéon Pepin est partie en visite à Saint-Albert, chez Mme Morin. Elles se sont connues autrefois au Yukon. Mme Léger Roy l'accompagnait et ramènera avec elle sa mère, Mme L. Levasseur.

Vendredi dernier, les RR. Soeurs de l'Assomption, avec le bon goût qu'on leur connaît, avaient préparé une belle réception pour les mères de leurs enfants. (Plusieurs grand'mères y assistaient aussi). Un gracieux spectacle vraiment! De voir ces chers petits venir tour à tour, faire entendre leurs jolies récitations et leurs chants harmonieux. Voici le programme de la fête:

1.—Hommage à notre Mère du Ciel, la chorale.
2.—Voeux de fête, Diana Charrois.
3.—Surprise à nos mamans, les élèves du Jardin de l'Enfance.
4.—Choeur parlé: autrefois, grade II.
5.—Chant: La maman idéale, gr. 5 et 6.
6.—Récitation: La dernière dent, Thérèse Carrière.
7.—Saynète: Comme les oiseaux, gr. III et IV.
8.—Choeur parlé: Le coeur de nos mamans, gr. V et VI.
9.—Chant: Le Carillon, grades I et II.
10.—Orchestre rythmique, grades I et II. German Folk Song.
O Canada.

Washington. — Le secrétaire du Travail calcule que les 330,000 employés du téléphone en grève depuis 30 jours ont perdu en salaires la somme totale de $55,440,000. Le salaire moyen des employés du téléphone aux Etats-Unis est d'environ $8.60 par jour.

Timbre-poste à l'effigie de saint Adalbert

Prague. — Le ministère des Postes tchèque, qui est dirigé par Mgr Fanci Hala, prépare l'émission d'un nouveau timbre-poste qui commémorera le 950e anniversaire de la mort de saint Adalbert, patron de la Tchécoslovaquie. Ce nouveau timbre sur lequel apparaîtra saint Adalbert portant la mitre, aura trois dénominations.

Le plus vieux citoyen du Canada reçoit

Victoria. — M. Georges Laramée, que l'on croit être le plus vieux citoyen canadien, a ouvert toutes grandes les portes de sa demeure et reçu les félicitations de ses nombreux amis à l'occasion de son cent dixième anniversaire de naissance.

M. Laramée est célibataire et il se dit cousin de sir Wilfrid Laurier. "J'ai fait bien des choses, dit-il: j'ai travaillé dans la forêt et dans les mines; j'ai travaillé au canal de Panama quand les Français l'ont consruit; j'ai travaillé aussi à la construction du canal Erié et j'étais au Klondike bien longtemps avant la course à l'or.



Coin des COOPÉRATEURS

Les trois provinces de l'Ouest à l'Exposition de Québec

L'exemple donné l'an dernier par l'A.C.F.A. sera suivi cette année par les autres provinces de l'Ouest: les Canadiens français des trois provinces des Prairies seront donc représentés à la grande Exposition provinciale de Québec. Nos Associations nationales travaillent de concert à organiser le kiosque de l'Ouest. M. l'agronome J.-M. Fontaine, président du comité d'Agriculture de l'A.C.F.A., a été nommé président du Comité interprovincial qui érigera le kiosque agricole à Québec.

L'Exposition provinciale se tiendra du 29 août au 7 septembre prochain. Selon le programme tracé par le comité de l'Education et des Arts, il y aura cette année encore un concours national d'Art et de Photographie, ouvert à tous les amateurs et professionnels du Dominion. La date de réception des photos pour le salon a été fixée au 16 août, et le jugement sera rendu le 23 août.

Le comité de l'Agriculture s'est réuni pour dresser la liste des prix pour les concours d'horticulture, d'industrie féminine, d'élevage, etc. Cette liste s'élève à $25,000 et sera prête pour distribution prochainement.

L'Exposition 1947 est "L'Année de la Jeunesse". Des manifestations spéciales auront pour objet de faire l'apothéose de la jeunesse, ses activités, ses réalisations et ses aspirations.

Nous donnerons sous peu de plus amples détails sur le kiosque de l'Ouest.

Coopérative d'achats des épiciers à Chicoutimi

Chicoutimi. — La coopérative d'achats formée il y a quelques mois par un groupe important d'épiciers de Chicoutimi, vient de se choisir un gérant, M. Dominique Harvey. Le syndicat des épiciers de Chicoutimi projette de construire ses propres entrepôts au cours de l'été.

Assurance sur les prêts des Caisses populaires de Québec

Prime diminuée en proportion des remboursements. — Ristourne.

Nous avions souvent entendu parler qu'aux Etats-Unis et même en Europe, les Caisses populaires assuraient et assurent leurs prêts en vue de la protection des héritiers de l'emprunteur, au cas de décès de ce dernier. Nous avons vu et expérimenté ce fait en Belgique dès 1922. C'était, nous disait-on, une assurance sociale et protectrice pour la veuve et les orphelins.

Cette assurance est prise, évidemment, sur des prêts aux montants assez substantiels, c'est-à-dire, des prêts hypothécaires. Son but est celui-ci: Généralement, celui qui achète une propriété est un homme de trente à trente-cinq ans. Il est père de famille et veut se mettre chez lui. Il a réussi à économiser quelqu'argent, mais il ne peut payer comptant l'achat d'une propriété. Il se rend à la Caisse populaire et cette dernière, constatant la valeur morale de cet emprunteur, lui avance le montant nécessaire, moyennant garantie hypothécaire.

Dès ce moment, la Caisse est parfaitement protégée, mais il y a aussi à considérer le cas où l'emprunteur ferait ses remboursements pendant cinq, huit, dix ans, et qu'alors il meurt. La Caisse est protégée, elle peut prendre la propriété pour se payer si la veuve n'a pas l'argent pour rembourser la balance due. Ou encore, cette veuve peut avoir l'argent voulu pour payer à la Caisse le montant restant dû, mais, en ce faisant, il ne lui reste pratiquement rien pour vivre, et à quarante ans, mère de famille, elle se trouve quelque peu désemparée, et il est à se demander comment elle pourra résoudre ce problème.

Dans les Caisses populaires aux Etats-Unis, comme le faisait en Belgique déjà, en 1922, l'emprunteur hypothécaire paie, chaque mois, une prime proportionnée au montant d'argent qu'il doit à la Caisse. Si cet emprunteur décède, sa femme et ses enfants n'ont pas à s'inquiéter, la société d'assurance paie le montant restant dû.

Bien peu, probablement, savent que ce système existe chez nous et qu'il est en opération depuis plus de trois ans dans certaines Caisses de l'Union régionale de Québec, une Caisse de l'Union régionale de Sherbrooke, et plusieurs Caisses de la Gaspésie et des Iles de la Madeleine où l'on fait le Crédit maritime.

En effet, il y a un peu plus de trois ans, l'Union de Québec passait un contrat avec les Prévoyants du Canada pour assurer les prêts des Caisses populaires contre les risques de la mortalité des emprunteurs. La prime à payer par chaque emprunteur est de $0.10 par mois par $100. emprunté. A mesure que les remboursements se font, **la prime diminue en proportion.**

Pendant les trois dernières années, ces Caisses ont payé en prime près de $7,000. Les décès ayant été peu nombreux, il était convenu que **la société d'assurance paierait une ristourne.** Aussi, ces jours derniers, l'Union de Québec recevait une ristourne de $2,198.32, qui va être incessamment versée aux Caisses concernées; la prime de $0.10 par $100. payée par l'emprunteur se trouve alors réduite à guère plus de $0.06 et une fraction. C'est un taux beaucoup plus bas que tous les taux jamais vus ici ou ailleurs. Evidemment, si le taux de mortalité était très élevé au cours des trois prochaines années, la ristourne sera moins considérable.

A notre avis, ce procédé est des plus sociaux et sociables, et il est utile surtout aux héritiers de l'emprunteur.

C. VAILLANCOURT
(Revue Desjardins)

Concours d'orge

L'inscription pour le concours d'Orge se termine le 15 juin

Par la décision des industries de brasserie et de malt, afin de continuer le concours national d'Orge de l'année précédente en 1947, le Comité du concours se prépare pour un grand accroissement d'inscriptions cette année.

Les inscriptions se **termineront le 15 juin. Comme pour l'année dernière les** futurs concurrents adresseront leurs inscriptions au président de leurs comités provinciaux: au Manitoba: N. C. MacKay, Département d'Agriculture, Service d'Extension, Winnipeg; en Saskatchewan, à S. H. Vigor, commissaire des Récoltes agricoles, Département d'Agriculture, Régina; en Alberta, A. M. Wilson, commissaire des Récoltes agricoles, Département de l'Agriculture, Edmonton.

Sujet à de légères variations, les lois et les règlements sont les mêmes qu'en 1946. Des copies peuvent être obtenues des gérants d'élévateurs, dans tous les centres ruraux des trois provinces de l'Ouest ou des représentants agricoles locaux.

Moyenne de vie plus élevée

New-York. — Selon un rapport de la Metropolitan Life Assurance Co., la moyenne de vie est de 69 ans et demi chez les femmes, et de 64 ans et demi chez les hommes. Ces chiffres montrent une prolongation de vie de 16ans 2/3 depuis le début du siècle. L'augmentation résulterait du contrôle des infections qui fauchaient un nombre considérable d'enfants et d'adultes.

Le printemps sur la ferme

On estime que les cultivateurs consommeront une bonne part des $57 millions qui se dépenseront en peinture au Canada en 1947. A présent que se répand la méthode facile de peinturer au pistolet à jet, on se rend de mieux en mieux compte qu'une bonne couche de peinture sur la maison et les bâtiments ajoute à leur valeur en les embellissant et en prolongeant leur durée.

Afin de venir en aide à ceux qui se proposent de peinturer prochainement, on formule neuf suggestions pratiques de choses à "ne pas faire" et qui sont:

Ne pas peinturer sur une surface humide ou par temps humide;

ne pas peinturer sur une surface non parfaitement propre;

ne pas accumuler les couches de peintures les unes sur les autres; elles deviendront si lourdes qu'elles rompront sous leur propre poids;

appliquer une couche mince et également répandue;

ne pas oublier d'agiter à fond la peinture avant de l'appliquer;

accorder entre chaque couche l'intervalle de temps nécessaire au séchage;

éviter la détérioration d'une surface en l'enduisant d'une nouvelle couche: retarder ne constitue pas une économie;

se conformer avec exactitude aux recommandations signalées sur l'étiquette où on décrit le mode d'emploi;

enfin, il ne faut pas s'attendre à des résultats satisfaisants d'une peinture de seconde ou de troisième qualité.

LOS ANGELES

Décède, le Dr W.-E. Deering, 69 ans, le "père d'Hollywood". Depuis qu'il entra à l'hôpital Hollywood lorsqu'il fut construit en 1924, Dr Deering délivra plus de 5,000 bébés. Né dans la vallée Sacramento, gradué de l'université du Sud de la Californie, il fut un des deux premiers et seuls docteurs dans Hollywood il y a 43 ans passés; il en fut son premier officier de santé.

* * *

Ca coûte cher, des rats; Los Angeles y perd $2 millions par année à cause d'eux. On croit qu'en plus des rats humains, Los Angeles supporte au moins 1 million de rats animaux. Nés ici, fiers américains et californiens, qu'en faire? Leur passer la médecine.

Toute ville serait dans l'épouvante si elle venait à voir et compter tous les rats qu'elle contient. Sa femelle peut commencer à produire à l'âge de trois mois, et produire jusqu'à 100 petits par année.

* * *

Un des docteurs spécialistes de l'hôpital Ste-Marie, à Long Beach, aperçut une jolie chatte noire se frôler contre sa jambe sur la rue. Le médecin vit immédiatement ce qui se passait. Il emmena la chatte à l'hôpital où elle eut ses quatre petits.

* * *

3,000,000 de naissances aux Etats-Unis en 1946.

* * *

L'Etat de Vermont a 39 femmes à sa législature.

* * *

Le souper "Pot Luck", auquel chaque dame apporte un plat chaud, fut un bon succès dimanche, le 27, au cercle canadien. Nous avions un visiteur, M. l'abbé Alexis-Dufresne, d'une paroisse près de Québec, ici pour sa santé. Il fut émerveillé du groupe de Canadiens ici, et nous, les Canadiens, sommes enchantés de lui. Il est touchant de remarquer le dévouement de notre président, M. J.-B. Godbout, soutenu, enfin par un bon comité qui semble être bon envers lui. Le souper fut suivi d'une petite assemblée d'affaires du cercle, puis d'une danse. Si les Canadiens continuent à parler de se bâtir une salle, nous l'aurons.

* * *

Nous jugeons que Mme L. St-Arneau est de retour chez elle, heureuse de retrouver les siens, tout de même chagrinée un peu que sa visite n'ait pu continuer plus longtemps, peut-être éternellement. Qui n'aime pas se promener? Quoique n'ayant pas tout vu, Mme St-Arneau fut promenée à bien des endroits. Personnellement je lui fis voir le "Hollywood Bowl", et le distingué club de nuit "Bar of Music", à Hollywood. Je sais qu'elle vit San-Diego, traversa au Mexique, visita le renommé cimetière "Forest and Lawn", qu'elle s'arrêta passer le dimanche à San-Francisco chez son cousin Joseph Chevigny, qu'elle s'arrêta du mardi au jeudi à Portland chez son oncle Joseph Chevigny, frère de sa mère. Le cercle eut une danse durant sa présence ici; donc, elle eut l'occasion de remarquer ce que les Canadiens de Los Angeles avaient l'air. Nous espérons revoir Madame.

R. Thibaudeau

Maladies chez les volailles

Dans le but d'aider à prévenir la propagation possible des maladies graves des volailles, et tout particulièrement pour empêcher cette maladie si dangereuse des volailles qu'on appelle "Maladie de Newcastle" (pneumoencéphalite) de s'implanter au Canada, un décret ministériel a été promulgué exigeant le nettoyage et la désinfection des cages à volailles vivantes avant même qu'elles puissent quitter l'établissement auquel elles avaient été déchargées.

Honneur pour le maire C. Houde

Troyes. — Le maire de Montréal sera "citoyen d'honneur" de la ville de Troyes.

Le conseil municipal de Troyes a décidé de lui offrir ce titre pour marquer sa reconnaissance et sa sympathie envers le Canada et susciter des relations de tous ordres entre Troyes et Montréal.

Le prix de la planche a été doublée en C.-C.

Ottawa. — Une hausse de $12 à $25 par mille pieds de planche a été permise dans les prix du bois de la région côtière industrielle de la Colombie-Canadienne, devenant effective immédiatement, a annoncé, mercredi dernier, le ministre de la Reconstruction, le très hon. C.-D. Howe.

L'entraînement des des cadets

Québec. — "Nous ne croyons pas que l'entrainement militaire soit convenable à des garçons au-dessous de 14 ans, en ce pays, et nous avons décidé de cesser un tel entrainement militaire de cadets pour les garçons de moins de 14 ans. La Marine et l'Armée tombent d'accord avec les cadets de l'Air. D'ailleurs, nous ne donnerons pas d'entraînement des corps de jeunes de moins de 20 ans. Cela ne fut qu'une perte d'effort et d'argent".

Voilà ce que déclarait l'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, dans une causerie prononcée au banquet annuel de la Ligue des Cadets de l'Air du Canada, au Château Frontenac.

Une vache qui a "perdu l'esprit"

Le Caire. — Une vache enragée a terrorisé une rue du centre du Caire pourchassant, les cornes basses, les policiers et les passants. Finalement, elle s'élança dans la vitrine d'un coiffeur qui inaugurait son magasin le jour même. Elle saccagea le mobilier et les vitrines de produits de beauté malgré les efforts des pompiers pour la capturer. Elle fut finalement abattue à coups de hache.

Le propriétaire de la vache, qui a été déclaré responsable des dégâts commis, a déclaré que l'animal donnait des signes de "dérangement mental" depuis la mort de son veau.

Notre survivance par l'Eglise et la Terre

Chanoine Jean Bergeron

L'Eglise et la Terre

Notre premier hommage doit s'adresser à l'Eglise qui, depuis la création, a encouragé l'agriculture. Aucune industrie humaine n'a reçu une telle protection de la part de Dieu. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire la loi du Jubilé. En vertu de cette loi, chez les Juifs, toutes les terres et les maisons de la campagne ne se vendaient que sous condition de rachat. Les propriétaires avaient cinquante ans pour racheter et s'ils ne le pouvaient, cette propriété leur revenait au jubilé. Les propriétaires des villes n'avaient qu'un an pour racheter leurs maisons. Les maisons des Lévites, même dans les villes, étaient rachetables pendant cinquante ans et si elles n'étaient pas rachetées, elles retournaient à leur propriétaire l'année du jubilé. Leurs champs situés près des villes ne devaient pas être vendus, parce que c'était un bien qu'ils possédaient pour toujours.

Ce traitement de faveur envers la ferme et l'Eglise est bien marqué dans cette loi du jubilé. Voilà le cultivateur et le prêtre protégés d'une manière spéciale par Dieu lui-même. Car ce sont eux qui produisent la nourriture de l'âme et du corps.

L'Eglise a hérité de Dieu cette condescendance envers les agriculteurs. C'est elle qui, par ses moines, a défriché la France, l'Allemagne et une grande partie de l'Angleterre. C'est elle qui a civilisé l'Australie par la croix et la charrue.

Ce qu'elle a fait en France, elle l'a continué au Canada et l'on peut dire sans crainte que s'il s'est fait de la colonisation agricole ici, c'est dû à elle en très grande partie. C'est encore elle qui tient la tête du mouvement de colonisation agricole, non seulement par ses prêtres et ses évêques, mais par son chef suprême, le pape actuel. Sa Sainteté Pie XII, s'adressant à la confédération nationale italienne, (fermiers-francs) composée de petits propriétaires et de tenanciers, vient de conseiller à ses membres de résister à la revision démagogique des terres. Le Saint-Père, dont l'allocution prononcée dans la salle des Bénédictions, fut irradiée par les postes du Vatican à Rome, déclara au groupe que la santé de la nation dépend des cultivateurs et il leur conseilla de ne pas abandonner leurs terres pour la ville.

"Faites que l'Eglise demeure le coeur du village," leur dit-il, en terminant. "C'est depuis la venue du Sauveur sur la terre, est-il écrit dans la lettre collective des évêques de la province de Québec, que l'Eglise s'est penchée avec considération vers l'homme des champs et l'on peut dire que toute la tradition ecclésiastique montre une estime singulière pour l'agriculture comme le plus essentiel des travaux de production, la base de toute industrie et tout commerce entre les hommes, le premier élément de la richesse des peuples."

Une grande preuve de ce que nous avançons ici, c'est la fondation de multiples sociétés de colonisation sous l'impulsion de notre épiscopat.

Vers le milieu du siècle dernier, des sociétés de colonisation furent organisées pour encourager les nôtres à s'emparer du sol. Une à Montréal, par Mgr Bourget, une à Saint-Hyacinthe, par Mgr Prince. A Québec, nous comptons la société de l'Ancienne-Lorette, de la Baie-Saint-Paul, celle des comtés de Kamouraska et de l'Islet, qui colonisa le Lac Saint-Jean, sous l'impulsion de l'abbé François Pilote, supérieur du collège de Sainte-Anne et fondateur de la première école d'agriculture au Canada.

En 1869, le gouvernement de Québec édicta la loi dite des sociétés de colonisation en vertu de laquelle une société dûment constituée dans un comté, aurait droit à un octroi égal à la colonisation de ses membres, jusqu'à concurrence de $300.00. Plusieurs sociétés furent ainsi organisées, mais elles disparurent bientôt parce qu'elles n'étaient pas assez encouragées par le gouvernement et le public.

En 1934, Nos Seigneurs les évêques organisèrent à nouveau des sociétés de colonisation dans leurs diocèses; nous en comptons aujourd'hui quinze bien vivantes et opérantes. Celle du diocèse de Québec vit le jour au mois de juin 1928. Dans la lettre du 28 mars 1934, qui annonçait à ses diocésains la fondation de cette société de colonisation du diocèse de Québec, Son Eminence le cardinal Villeneuve disait: "Il m'a paru normal de rattacher cette société à notre école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, et je lui ai donné saint Jean-Baptiste pour patron." Toutes ces sociétés ont chacune une existence civile, mais elles tirent surtout leur vitalité du dévouement du clergé.

Au Cercle des Fermières de Falher

Réunion tenue le 8 mai 1947

Le 6 mai voit encore une fois les Dames Fermières de Falher se réunir au couvent pour tenir leur réunion mensuelle. Plusieurs dames et quelques demoiselles sont heureuses de se revoir pour discuter les nombreux problèmes qui se présentent au Cercle.

Après la prière suivie d'un cantique à la Sainte-Vierge, Mme la présidente prie Mme la secrétaire de bien vouloir nous lire les minutes de la dernière assemblée. L'adoption des minutes est proposée par Mme C. Proulx, secondée par Mme P. Despins.

Encore une fois nous avons le bonheur d'avoir parmi nous, Soeur Marie de St-Ubald pour nous donner un autre de ses intéressants cours de couture. Mme la présidente, au nom du cercle, la remercie de son dévouement, et toutes nous sommes peinées d'apprendre que ces cours seront interrompus pour quelque temps.

Nous procédons à l'assemblée en votant pour une nouvelle secrétaire. Mme W. Desaulniers est choisie première candidate par Mme C. Roy et secondée à l'unanimité. Seconde candidate, Mme G. Levèsque, proposée par Mme E. Viens, secondée par Mme C. Proulx. Troisième candidate, Mme C. Moulun, proposée par Mme C. Proulx, secondée par Mme L. Langelier. On passe un vote afin d'arrêter un choix et Mme C. Moulun est élue nouvelle secrétaire.

Mme Laura Langelier propose et on seconde à l'unanimité que Mlle Madeleine Pariseau soit invitée à venir nous donner des cours de travail au métier.

Mme E. Viens propose ensuite qu'on écrive à Mlle Parent afin d'obtenir plus de détails au sujet des exhibits destinés à l'exposition. Ceci fut secondé par Mme O. Servant.

Vient ensuite une discussion au sujet du travail au métier. Finalement il fut décidé d'avoir un petit magasin du cercle, où il sera possible de se procurer tout le fil nécessaire à ce travail. Mme W. Poirier s'offre gentillement à tenir ce magasin et nous l'en remercions d'avance.

La question suivante à discuter est au sujet des adorateurs du Très Saint-Sacrement les premiers vendredis du mois. Mmes G. Levesque et J. Gervais se chargent de passer dans le village afin de recueillir des noms d'adorateurs. Merci à ces deux dames de bien vouloir se dévouer ainsi.

On se plaint du manque d'enfants de choeur pour servir la messe quotidienne, et une fois de plus les dames fermières se chargent de ce problème. Deux suggestions sont apportées à ce propos: 1ère, que les dames Fermières donnent un cadeau mensuel d'un dollar à l'enfant de choeur le plus assidu aux offices. 2ème, que M. le curé paye chaque matin une somme de 10 sous à l'enfant de choeur qui servira la messe. M. le curé choisira la suggestion qui lui va le mieux.

Mme O. Servant suggère que nous ayons un programme récréatif à chaque assemblée, ce que chacune approuve.

Plusieurs dames ont répondu à la demande de linges à vaisselle pour la paroisse. Ont fourni les leurs: Mmes R. Desfossés, L. Dentinger, P. Despins, L. Langelier, C. Proulx et A. Garant.

Un succulent goûter nous fut servi par Mlles Alberte Desaulniers et Jacqueline Viens, et pendant ce goûter, Mme C. Roy nous suggère l'idée d'un thé donné occasionnellement dans les maisons privées, au profit du cercle. Ceci est une bonne suggestion, et toutes, nous l'approuvons.

Il est question de vendre les quelques tasses et soucoupes qui restent à la paroisse et Mme P. Despins propose et nous secondons à l'unanimité de les céder à Mme Bouchard pour la somme de $2.00.

Nous décidons que P.F. (Paroisse de Falher) seront les initiales que nous ferons imprimer sur la coutellerie de la paroisse.

Proposé par Mme W. Desaulniers, secondé par Mme L. Langelier, que l'argent du cercle soit mis en banque et que la secrétaire puisse en soutirer lorsque nécessaire.

L'ajournement de l'assemblée est proposé à l'unanimité, car il se fait déjà tard.

Thérèse-A. MOULUN,
sec. trésorière



Emissions françaises de CBK, Watrous. Heure avancée des Montagnes. Pour le mois de mai 1947.

Lundi
4h.00 à 4h.20 p.m.—Chanson française.
4h.20 à 4h.30 p.m.—Radio-journal.
4h.30 à 4h.45 p.m.—Céleste et Valentin
4h.45 à 5h.00 p.m.—Un Homme et son Péché.

Mardi
4h.00 à 4h.20 p.m.—Chanson française.
4h.20 à 4h.30 p.m.—Radio-journal.
4h.30 à 5h.00 p.m.—L'Ecole des parents.

Mercredi
4h.00 à 4h.20 p.m.—Chanson française.
4h.20 à 4h.30 p.m.—Radio-journal.
4h.30 à 4h.45 p.m.—Céleste et Valentin
4h.45 à 5h.00 p.m.—Un Homme et son Péché.

Jeudi
4h.00 à 4h.20 p.m.—Chanson française.
4h.20 à 4h.30 p.m.—Radio-journal.
4h.30 à 5h.00 p.m.—Les Voix du Pays.

Vendredi
4h.00 à 4h.20 p.m.—Chanson française.
4h.20 à 4h.30 p.m.—Radio-journal.
4h.30 à 4h.45 p.m.—Céleste et Valentin
4h.45 à 5h.00 p.m.—Un Homme et son Péché.

Samedi
3h.00 à 3h.10 p.m.—Le Chemin des Ecoliers.
3h.10 à 3h.40 p.m.—Questionnaire de la Jeunesse.
3h.40 à 3h.55 p.m.—Notre Français sur le Vif.
3h.55 à 4h.00 p.m.—Bulletin de Nouvelles.

Watrous le 21 avril 1947.

Berthe Baril

La Survivance des Jeunes

"L'héroïne de Pembroke"

Jeanne Lajoie

par le Frère URBAIN-MARIE, F. I. C.
Maître ès Arts en Littérature et en Philosophie; Licencié en Pédagogie.

Prélude à la lutte

Constatations

C'est un samedi, 1er septembre, que Jeanne se rendit à Pembroke. S'étant présentée chez le secrétaire de la commission scolaire, M. J.-A. Fortier dont elle avait l'adresse, elle fut bientôt conduite chez M. Moïse Lafrance où elle devait pensionner.

Le lendemain, dimanche, elle assista à la grand'messe de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, nouvellement fondée en 1921, sur la demande réitérée des Canadiens français, et avec leur aide pécuniaire. A sa grande surprise, Jeanne constata que le curé était un Irlandais, le Rév. T. J. Sloan, parlant difficilement le français, et que son vicaire, l'abbé E. T. McNally, ne le savait guère mieux.

Le lundi 3 septembre étant la fête du travail, la nouvelle pensionnaire en profita pour s'installer et s'informer de tout. Que de choses n'apprit-elle pas alors!

Justice distributive

Sur 3450 catholiques, Pembroke comptait 1800 Canadiens français — soit 55 pour cent — et cependant, les deux paroisses étaient anglaises. Même spectacle dans les deux écoles fréquentées par 360 des nôtres contre 280 d'autres nationalités. Sur six membres, la commission scolaire en comptait cinq de langue anglaise.

Le Règlement XVII

Pour le gouvernement d'Ontario, ces écoles étaient purement anglaises, et les institutrices porteuses d'un diplôme bilingue ne pouvaient y enseigner, sauf dans le premier cours, à seule fin de rendre les débutants aptes à tout apprendre en anglais par la suite. Cela, Jeanne le savait.

Elle savait aussi que le premier article de l'odieux Règlement XVII autorisait le ministre de l'Instruction publique à proclamer bilingues les écoles renfermant une forte proportion des nôtres, mais ce dernier se gardait bien de le faire.

A l'école de la cathédrale, on permettait aux élèves canadiens-français des autres cours, d'assister à la leçon de catéchisme en français, dans la classe préparatoire où s'entassaient déjà une trentaine de marmots.

A l'école Saint-Jean

Avant l'ouverture de la nouvelle école, on obtint de la commission scolaire la promesse que le français y serait enseigné. Mais on constata bientôt que l'institutrice préposée à cet enseignement, Sister St. Joseph (Miss McCauley), en dépit de sa bonne volonté, possédait de notre langue des connaissances par trop rudimentaires pour l'enseigner convenablement. L'inspecteur lui-même dut l'admettre.

Devant les réclamations des contribuables canadiens-français, la commission scolaire, non sans s'être fait tirer l'oreille, autorisa la publication dans les journaux d'une annonce relative à une institutrice bilingue. Parmi les cinq qui répondirent, figurait Mlle Lajoie. Elle fut choisie, comme on l'a vu, et engagée régulièrement.

La réception

Le mardi matin, 4 septembre, Jeanne se présenta à l'école. La principale, Sister Beatrix, lui fit un accueil plutôt froid, et lui fit sentir que sa venue, comme institutrice française, n'était pas agréée, par elle du moins. C'était folie, déclara-t-elle, que d'enseigner le français et l'anglais en même temps.

Faisant de grands efforts sur elle-même, Mlle Lajoie résolut de temporiser. On la conduisit à sa classe. Celle-ci était dénuée même du nécessaire: papier, crayons, encre, etc. Trente élèves réguliers l'y attendaient. Environ 90 autres, d'après les termes de son engagement, devaient venir des différents cours, à une heure déterminée, pour l'étude du français.

Sans se laisser déconcerter, Jeanne commença la classe. Alors survint un incident à la fois regrettable et heureux.

Waiting for orders

Les jours passaient, et aucun élève ne venait des autres classes. Le vendredi, 7 septembre, Mlle Lajoie alla donc trouver la principale et lui dit qu'elle était prête à recevoir ceux qui voulaient suivre les leçons de français. Pour toute réponse, Sister Beatrix répondit: "I am waiting for orders". Il lui fallait des ordres formels pour laisser les petits Canadiens français échapper à la griffe des anglicisateurs en étudiant la langue de leurs mères!

La principale faisait ainsi le jeu des gouvernants d'alors pour qui la force primait le droit. Jeanne le vit dès le mardi suivant, 12 septembre. Au lieu des élèves attendus, l'inspecteur O. Quarrie, un Irlandais catholique, entrait dans sa classe. La loi scolaire ontarienne, dit-il, ne permettant pas la présence, dans une même école, de deux institutrices munies d'un certificat bilingue, il lui fallait choisir entre elle et Sister St. Joseph.

Le choix

En conséquence, il pria Mlle Lajoie de faire devant lui la classe en français. Puis il sortit en disant qu'il reviendrait dans un instant avec Sister St. Joseph afin de lui faire donner la même leçon.

Jeanne les attendit en vain toute la journée, sans être bien surprise de ne pas les voir venir. "Après coup, avouait-elle plus tard à son frère, je me suis félicitée qu'ils ne fussent pas venus. Rieuse comme je suis, comment aurais-pu résister en entendant du vrai "Toronto French"?

Les choses en étaient là quand, le 17 septembre, à une réunion de la commission scolaire à laquelle assistait l'inspecteur O. Quarrie, il fut décidé de remercier Mlle Lajoie de ses services pour garder Sister St. Joseph comme étant mieux qualifiée!

Une entrevue

La nouvelle de cette destitution se répandit bientôt, créant tout un émoi dans la population française de Pembroke, surtout dans le quartier où était située l'école St-Jean — on l'appelait ainsi depuis la venue de Mlle Lajoie.

"Pour satisfaire une curiosité de petite fille, écrit Jeanne à cette époque, comme aussi pour plaire à plusieurs de mes commettants, j'ai voulu, accompagnée de Mlle E. Pelletier, avoir une entrevue avec M. Sloan, curé de la paroisse, que je soupçonnais être pas mal au fond de l'affaire.

C'était le dimanche, 7 octobre. Il me reçut bien, feignit des doléances, m'avoua même qu'en principe j'avais raison; mais enfin, que j'avais manqué de diplomatie! En quoi? . . En manifestant, paraît-il, mon mépris envers la principale! Mais encore? Et j'ai fini par le savoir."

Ici, M. le curé Lajoie ouvre une parenthèse:

"Jeanne avait hérité de sa mère, explique-t-il, un talent naturel pour la couture. Elle faisait tout le linge de la famille et même le sien. Très soigneuse pour ses habits, elle avait la manie d'en rejeter instinctivement tout bout de fil ou autre matière hétéroclite."

"La chère Sister, poursuit Jeanne, aura surpris de ces gestes, le prenant pour une insulte à l'égal de celui de cracher par terre. . . Et elle ajoutait: Tu sais, quand on veut battre son. . ."

Après cette entrevue, Mlle Pelletier presse Jeanne d'écrire immédiatement à l'Association d'Education: "Il me fallait au préalable, dit-elle, rire tout ce que j'avais sur le coeur avant de penser aux choses sérieuses."

La lumière se fait

Le lendemain, 8 octobre, elle mit l'Association au courant de ce qui se passait à Pembroke. Sa lettre, insérée dans le "Droit", relatait d'une façon objective les faits qui nous sont connus par ce qui précède. Au grand mécontentement des persécuteurs, le public était mis au courant de leur ténébreux complot.

C'est alors que le Président du Cercle Lorrain, M. Alfred Longpré, entre en scène. "En lisant cette lettre, écrit-il, j'ouvris deux fois les yeux, et je connus toute l'affaire."

En face d'une persécution si odieuse, ce grand patriote sentit revivre en lui l'ardeur combative de la jeunesse. Le matin même, il arrêta, en se rendant à son ouvrage, à la pension de Mlle Lajoie. "C'est là, disait-il plus tard à l'abbé Lajoie, que je fis connaissance avec votre petite soeur, au grand coeur et à l'intelligence si pénétrante."

Le réveil

Déjà, les amies de Jeanne étaient à l'oeuvre. Ainsi, Dame Napoléon Lafrance, l'épouse patriote de l'unique commissaire canadien-français, accompagnée de Mlle Emma Pelletier, faisait signer une requête demandant à la commission scolaire de retenir les services de Mlle Lajoie, ou d'engager une autre institutrice capable d'enseigner convenablement le français.

Le soir même, Jeanne, en compagnie de Mlle Pelletier, rendait à M. Longpré sa visite du matin, et sollicitait l'aide de ses sages conseils. Le bon vieillard les engagea à poursuivre la requête en cours, gagnant le plus de signatures possible avant de la présenter aux commissaires.

Première assemblée

Le dimanche suivant, 1 octobre, Mlle Lajoie paraissait pour la première fois au cercle Lorrain réuni pour commenter les derniers événements. Les opinions étant partagées, M. Bérubé, secrétaire, et Mlle Lajoie insistèrent pour qu'on entreprenne des démarches immédiates auprès du journal le "Droit", et de l'Association canadienne-française d'Education.

Ne voulant rien brusquer, on résolut de se réunir le lendemain soir chez M. Moïse Lafrance, pour y prendre une décision. Le soir même, cependant, le secrétaire du Cercle, en son nom personnel, mettait le "Droit" d'Ottawa au courant de l'assemblée du jour, lui laissant prévoir que son intervention serait bientôt sollicitée.

La capitale alertée

Le lendemain soir, en effet, le cercle Lorrain votait à l'unanimité la demande officielle immédiate d'une intervention de la part du journal franco-ontarien, demande qui fut envoyée le soir même par le secrétaire.

Afin d'activer les démarches, M. Alfred Longpré télégraphiait le jour suivant à M. Edmond Cloutier, secrétaire de l'Association canadienne-française d'Education, à Ottawa, le priant de venir à Pembroke le dimanche, 21 octobre, en vue d'une lutte scolaire qui s'annonçait.

La requête en faveur de Mlle Lajoie, signée par 113 pères de familles, fut présentée à la commission scolaire le jeudi, 18 octobre, avec prière de donner une réponse pour le dimanche suivant.

(à suivre)

Festival

Le Festival français d'Edmonton aura lieu le 15 juin prochain, de 2h. à 5h. de l'après-midi, dans les salles des églises de l'Immaculée-Conception et du Sacré-Coeur.

Les écoles qui y prennent part sont les suivantes: Collège Saint-Jean, Pensionnat de l'Assomption, Ecole Grandin, Ecole Sacré-Coeur, Ecole St-Edmond, Ecole St-François, Ecole Paradis.

Le soir, grand concert au profit de l'oeuvre d'Education française.

Echos du Pensionnat de l'Assomption

1er mai:

"C'est le mois de Marie,
C'est le mois le plus beau. . ."

chantent tous nos coeurs en ce beau mois consacré à notre céleste Mère.

Au Pensionnat, nous célébrons une autre belle fête, celle de notre vénéré Pasteur. Il est entouré de sa mère bien-aimée et de M. le surintendant Le Blanc, quand nous lui offrons notre concert de voeux et de reconnaissance.

Voici notre programme: Pendant que la chorale chante: "Le printemps est là!", les petites, Denise Landry, Gertrude Normandeau et Jeanne Huot, en blancs costumes de marquises, évoluent gentiment sur la scène. Suit une gracieuse callisthénie rendue par Thérèse Trottier, Renée Piché, Jeannette Cormier et Jeannette Tremblay. Une saynète patriotique: "Peuple sans histoire" est jouée par Claire Pariseau, Thérèse Douziech et Florence Dansereau. Une poésie: "Pleine de grâce", par Marjorie Charbonneau, précède le choeur Ave Maria de Rosewig. Les petites marquises reviennent offrir des roses, avant le morceau d'orchestre rythmique: Brise de mai.

M. le curé nous remercie et nous félicite; il souhaite qu'un plus grand nombre de jeunes Canadiennes françaises partagent notre bonheur de recevoir une éducation française toute de "joie rayonnante".

2 mai:

L'Eglise rappelle à notre piété l'un de ses grands défenseurs, saint Athanase. Nous le prions spécialement pour la Rév. Mère Econome générale, dont c'est la fête patronale, lui demandant des grâces de choix pour cette bonne Mère qui vient de nous quitter après quelques semaines de séjour dans l'Ouest.

3 et 4 mai:

Quarante-Heures, heures de ferveur eucharistique. Deux à deux, jour et nuit, nous nous succédons au pied de Jésus dans l'ostensoir. Le Rév. Père Adam, o.m.i., vient nous prêcher la dévotion à Jésus-Hostie dans deux belles heures d'adoration.

"Merci, Jésus, de tous vos bienfaits; donnez la paix à la terre inquiète!"

Campagne:

Et nous avons eu, nous aussi, notre belle semaine de Campagne étudiante! Tout le milieu, divisé en comités, a pris part à ce travail de coopération et en a fait un réel succès. Notre présidente, Armande Ostiguy, a fait preuve d'un beau talent d'organisation.

Il faudrait mentionner toutes les équipes et toutes les responsables. Soulignons seulement celle des affiches, qui décora nos murs de dessins pleins d'originalité soulignant des pensées qui restent gravées dans nos mémoires.

La journée de la Sainteté impressionna tout le milieu. La responsable, Dolorès Hétu, présida à la décoration de la statue de la Vierge — un autel de verdure et de lumières — elle prépara une boîte de vertus à pratiquer pour ce jour, que nous avons tirées au sort; et nous avons fait une belle visite mariale à la chapelle, visite présidée par notre chère Soeur supérieure.

Notre assemblée de masse, ce fut en même temps notre Heure patriotique du mois. Le grand Jeu des Métiers, où toutes les élèves étaient actrices et représentaient chacune soit un métier du Grand monde ou une association de notre **Petit monde**, se termina par la grande offrande du symbole que nous avions en main: missel, crayons, livres, balle, ou truelle, balai, épiceries, etc., unie à celle de la Messe, centre de nos vies.

Et nos résolutions de ce congrès étudiant, elles sont très pratiques: Offrir tous les métiers à l'offertoire de toutes les Messes que nous entendrons; être plus sérieuse à l'étude, ne pas marcher sans une nécessité réelle; organiser au moins trois soirées familiales avant la fin de l'année scolaire.

Notre Pensionnat a eu l'avantage de recevoir deux aimables conférencières, Mlle Ryan de l'hôpital de la Miséricorde nous parla de la vocation d'une garde-malade; Mlle Marguerite Primeau, du département de Français de l'Université, nous a entretenues des cours de l'Université ainsi que du club Newman organisé pour les universitaires catholiques. Peut-être serons-nous nombreuses, un jour, à faire partie de cette belle organisation pour les étudiants qui poursuivent leurs études et se préparent à devenir les chefs dont notre société a besoin.

11 mai:

Fête des Mères! Notre Pensionnat ouvre ses portes toutes grandes. . . nous allons fêter nos chères mamans au "Chez Nous" où elles sont reines accueillantes et si dévouées. Nous leur dirons notre amour filial si profond, notre désir de leur ressembler un jour, et nos prières ardentes pour que leurs jours soient longs et heureux.

Mère Aimable, régnez dans nos foyers; rendez nos mères saintes et heureuses!

Un jeune soldat chez le roi de Prusse

Quand Frédéric II, roi de Prusse, apercevait parmi ses gardes un nouveau soldat, il ne manquait jamais d'aller à lui et de lui faire successivement ces trois questions:

—Quel âge avez-vous?

—Combien y a-t-il de temps que vous servez?

—Recevez-vous exactement votre paye et votre habillement?

Un jeune Anglais, qui ne savait presque pas un mot d'allemand, venait d'être admis dans ce corps à cause de sa forte taille et de sa belle mine. Son capitaine l'avait prévenu des trois questions que lui ferait le roi, et lui avait fait apprendre bien exactement par coeur les trois réponses dont il ne devait pas s'écarter.

Lorsque le monarque passa ses gardes en revue, il aperçut le nouveau soldat et s'approcha de lui. Malheureusement, il intervertit l'ordre ordinaire de ses questions et lui dit:

—Combien y a-t-il de temps que vous êtes à mon service?

—Sire, vingt-deux ans.

Le roi fort étonné d'une réponse qui s'accordait si peu avec l'air de jeunesse de celui qu'il interrogeait, lui dit:

—Quel âge avez-vous donc?

—Sire, un an.

—Mais, dit Frédéric, il faut que moi ou vous nous ayons perdu la raison.

Le soldat, qui prend ses mots pour la troisième question, réplique aussitôt:

—Sire, l'un et l'autre bien exactement.

Le roi, se retournant du côté de sa suite:

—Voilà la première fois, dit-il, que je m'entends traiter de fou à la tête de mes troupes.

Il veut encore interroger le jeune Anglais, mais celui-ci avoue qu'il ne sait que ce qu'il sait d'allemand.

Frédéric, voyant sa méprise, se mit à rire et lui conseilla d'apprendre la langue du pays où il servait.

Il se croyait poète

Lors de l'inauguration du canal de Saint-Quentin, ce beau travail fut visité par Napoléon, accompagné de l'impératrice Marie-Louise. On avait élevé des arcs de triomphe sur le passage des souverains. Le maire d'un gros bourg avait inscrit naïvement sur le sien ce distique:

Il n'a pas fait plus de sottise,
En épousant Marie-Louse.

Dès que l'empereur eut aperçu ce chef-d'oeuvre de poésie, il fit demander le maire:

—Il paraît, Monsieur le maire, qu'on cultive les muses chez vous?

—Sire, je fais quelquefois des vers.

—Ah! ceux-ci sont de vous? Prenez vite du tabac, monsieur, ajouta-t-il, en lui présentant sa tabatière enrichie de diamants.

—Sire, en vérité, je suis confus!

—Gardez, gardez la boîte et
Quand vous y prendrez une prise
Rappelez-vous Marie-Louise.

Ce brave homme pensant sans doute qu'il devait ce don à son génie poétique.

Pour rire



En classe

A la petite classe d'histoire naturelle.

Le professeur. — Les animaux dépourvus de pattes, et qui rampent sur le sol au lieu de marcher, sont ceux qu'on appelle des reptiles. Quelqu'un peut-il me donner un exemple de reptile?

La jeune Suzanne. — Une couleuvre.

—Très bien! Qui peut me donner un autre exemple?

Long silence. Finalement, la petite Nicole se lève et s'écrie:

—Une autre couleuvre.

* * *

Anges quand même

Louise, qui a quatre ans, avait écouté avec attention sa maman qui lui expliquait ce qu'étaient les démons ou mauvais anges:

—Saurais-tu me dire, maintenant, ce que c'est que les démons? demande sa mère.

—Les démons? répond Louise, c'est les anges. . . sauvages.

* * *

Au catéchisme

—Mon enfant, qu'est-ce que le ciel?

—M'sieur le curé, c'est le plafond de la terre.

* * *

Elles sont bonnes

—Alfred, as-tu acheté des allumettes?

—Oui, papa.

—Sont-elles bonnes?

—Très bonnes, je les ai toutes essayées.

* * *

A l'hôpital

—Ah! ah! mon gaillard! vous désirez manger? Aimez-vous le poisson?

—Oh! oui, docteur!

—Parfait! Infirmière, vous lui donnerez trois cuillerées d'huile de foie de morue

* * *

Chez le coiffeur

—Ferai-je à monsieur une petite friction?

—Pas la peine. Je suis en retard et ma femme va me laver la tête.

* * *

La plus belle heure!

—Te rappelles-tu le jour où tu m'as demandée en mariage? Quand tu m'as fait la grande demande, j'étais si heureuse que pendant une heure, je n'ai pas été capable de dire un seul mot.

—Oh! oui, répond le marié. Et ce fut la plus belle heure de ma vie.

Les chatons

Les petits chatons gris-argent,
Penchés au bord de la rivière,
Si mirent très complaisamment
Comme de jeunes écolières.

Avec leur robe de printemps,
Ils sont à la mode dernière,
Les petits chatons gris-argent
Qui se mirent dans la rivière.

Ils se font proprets et luisants,
Sous l'avril poudré de lumière,
Pour émerveiller les passants
Avec leur robe printanière,
Les petits chatons gris-argent.

Marie-Antoinette
GREGOIRE-COUPAL

Le Réseau s'étend pour les B. V.

Des cohues organisent des recherches dans les centres ruraux de l'Alberta.

Le réseau pour capturer les B.V. s'est étendu dans plusieurs villes et villages de l'Alberta B.V. communément appellé Bouteilles Vides de Bière fut l'objet de chasse organisée après sa fuite du devoir dans les industries de brasserie et d'embouteillage. Les citoyens certainement tous leurs efforts afin de ramener la coupable à la justice et la remettre au travail dans le but d'enrayer la pénurie de produits embouteillés.

On croit que B.V. se cache dans les caves, armoires, greniers, garages ou autres endroits autour de la maison, c'est pourquoi l'on sollicite particulièrement la coopération des ménagères dans cette chasse.

RECOMPENSE EN ARGENT

L'on prie les ménagères des villes et villages de bien fouiller leur domaine. Si elle trouve, avertissez aussitôt "Deliveries Limited". Ils payeront 20 sous la douzaine en argent comptant et escorteront B.V. au dépôt le plus rapproché.

Les citoyens de la campagne qui rencontreraient B.V. peuvent la faire escorter "freight collect" au Dépôt "Deliveries Ltd" le plus proche et recevoir immédiatement la récompense promise. Les dépôts sont situés à Camrose, Banff, Calgary, Edmonton, Blairmore, Medicine Hat, Drumheller et Lethbridge. McLennan est le dépôt le plus rapproché du district de la Rivière-la-Paix.

Sens de la coopération

Dédé a eu de mauvaises notes à l'école. Son père, pour le punir, lui a ordonné de combler un vieux puits avec des pierres au lieu d'aller jouer avec ses camarades.

Heureusement pour lui, Dédé est l'ingéniosité même. Il ne trouve rien de mieux que d'aller déplanter l'épouvantail à moineaux, puis il le cloue contre la palissade. Cela fait, Dédé se met à califourchon sur ladite palissade et appelle tous ses petits compagnons. "Venez les amis, venez tous, voici une tête à massacre qu'il s'agit d'abattre à coups de pierres. Aux munitions, aux munitions" Et le bombardement commence.

Dédé stimule les petits artilleurs. "Bravo, les amis, continuez sans relâche. Le gardien de la citadelle est solide au poste, mais avec un peu de persévérance vous en viendrez à bout." Et le puits se comble peu à peu.

Vous jugez de la surprise du papa de Dédé qui suppose que son fils a fait le travail lui-même. "Ah! mon enfants, toutes mes félicitations. Maintenant, tu peux aller jouer avec tes camarades!"

Chorale

Dimanche, le 25 mai, à 4h., au poste CKUA, sous les bienveillants auspices de la Voix française, la chorale de la "Bonne Chanson" du Pensionnat de l'Assomption présentera un programme de chants français qu'elle dédie à M. l'abbé Gadbois, directeur de la Bonne Chanson, pour saluer son passage dans l'Ouest canadien.

Le budget fédéral est vivement critiqué par l'opposition

Par la British United Press

Les applaudissements qui avaient acclamé le discours sur le budget prononcé par le ministre des Finances, l'hon. M. Abbott, se sont transformés maintenant en vives critiques de la part de l'opposition.

Au cours du débat sur le budget qui s'est engagé sur un ton violent les partis conservateurs et C.C.F. se sont unis pour voter ensemble contre le gouvernement. Cette manoeuvre est devenue apparente dès que les deux plus grands partis de l'opposition ont présenté un amendement et un sous-amendement au budget. Ces deux résolutions équivalent à la demande d'un vote de non-confiance. C'est le critique financier du parti conservateur, M. J.M. MacDonnell, qui a présenté la résolution de son parti, tandis que le chef du parti C.C.F. a présenté l'autre.

Reproche des conservateurs

L'amendement conservateur de M. MacDonnell reproche surtout au gouvernement de ne pas avoir réduit les taxes indirectes, d'avoir négligé d'encourager le développement des ressources naturelles du Canada et, enfin, de ne pas avoir convoqué une nouvelle conférence fédérale-provinciale.

La C.C.F.

De son côté, le chef du parti C.C.F. adresse deux principaux reproches au gouvernement. Les observateurs font remarquer que les critiques du parti C.C.F. complètent celles du parti conservateur. Les sous-amendement socialiste blâme le gouvernement pour ne pas avoir abaissé le niveau des exemptions de l'impôt sur le revenu et aussi de ne pas avoir songé aux ouvriers dont les salaires sont inférieurs au montant requis pour payer l'impôt sur le revenu.

Le sous-amendement donne à entendre que les membres du parti C.C.F. voteront avec l'opposition officielle contre le gouvernement à la fin du débat sur le budget. On présume également que les conservateurs appuieront le sous-amendement socialiste demandant un vote de non-confiance, car les principes énoncés dans ce sous-amendement sont précisément de ceux que les conservateurs aimeraient à appliquer contre le gouvernement.

Petits et gros

Dans sa réponse au discours sur le budget, M. MacDonnell a, en effet, reproché au gouvernement de n'avoir rien fait pour réduire le coût de la vie en supprimant ou réduisant des taxes indirectes et il exprime l'opinion que les petits salariés et les salariés moyens en sont venus à croire que ces taxes resteront imposées indéfiniment.

D'autre part, le chef socialiste, M. Coldwell, dit que la réduction de taxes accordée par le gouvernement favorisent plus les "grosses entreprises" que les petits salariés. Il a souligné notamment que la réduction de l'impôt sur le revenu personnel fera économiser 70 millions de dollars par année aux contribuables tandis que l'abolition de la taxe sur les excédents de profits fera économiser 279 millions de dollars aux grandes entreprises.

Barbara Ann Scott

Le budget et les taxes ne furent pas les seules préoccupations de nos législateurs au cours de ces derniers jours.

Le monde politique et diplomatique est devenu mêlé à la controverse déclenchée autour de la charmante petite Barbara Ann Scott, la championne mondiale du patinage de fantaisie. On a discuté le droit de l'étoile canadienne de participer aux jeux olympiques de 1948.

L'ambassadeur du Pérou, M. Alfredo Benvides, depuis 24 ans membre du comité international des jeux olympiques, a révélé qu'il avait écrit au président du comité pour exposer son opinion au sujet du don d'une automobile à Mlle Scott.

C'est en effet le don d'une automobile à la petite Barbara Ann par la ville d'Ottawa, après qu'elle eut remporté son championnat mondial qui a engendré la polémique. On a prétendu par la suite que le fait de recevoir ce prix la déclasse comme amateur et l'empêcherait ainsi de participer comme telle aux jeux olympiques.

A la Chambre des Communes, le premier ministre, le très hon. M. King, fut interpelé par un député conservateur qui l'a prié de protéger les intérêts de Mlle Scott. Le premier ministre a répondu qu'il serait le premier à défendre les intérêts de la première athlète du Canada. Entre temps, on a rapporté que Mlle Scott a remis son automobile à la ville d'Ottawa pour éviter les critiques américaines qui prétendent que ce don la disqualifie pour les jeux olympiques.

Le gouvernement d'Ottawa a prié le représentant du Canada au comité des jeux olympiques de faire tout ce qui est possible pour permettre à Mlle Scott de participer à ces fameux concours internationaux.

Divorce

On prévoit un débat animé au parlement au suejt du divorce. Un député libéral, M. David Croll, de Toronto, a présenté une motion pour faciliter l'obtention du divorce. En présentant son projet, M. Croll prétend que les règlements canadiens au sujet du divorce sont les plus sévères de toute l'Amérique. Son projet a été déclaré hors d'ordre par le président des Communes et il devra attendre encore avant de présenter son projet de nouveau.

Dupes du parti communiste

St-Thomas, Ontario. — Le premier ministre de l'Ontario, M. George Drew, a déclaré la semaine dernière, que nombre de gens qui ne voudraient appartenir à aucune organisation communiste laissent utiliser leurs noms par des groupements formés ou inspirés par le parti communiste canadien ou ses sympathisants.

Parlant à une réunion marquant le 60e anniversaire d'une association d'employés de chemin de fer, Drew a dit qu'il avait reçu récemment plusieurs lettres dans lesquelles on s'opposait à l'entraînement des cadets dans les écoles de l'Ontario. Toutes ces communications, a-t-il dit, venaient de membres du parti communiste. Mais il existe aussi des organisations, comme la Ligue de la Paix et de la Liberté, qui sont des façades derrière lesquelles se cache le parti communiste. Ceux qui supportent leurs activités et prêtent à leurs communications le crédit de leurs noms aident inconsciemment les gens qui cherchent à affaiblir la structure sociale et économique du Canada.

Un nouveau supérieur général chez les Rédemptoristes

Toronto. — Les autorités de la maison provinciale des RR. PP. Rédemptoristes annoncent que le T.R.P. Léonard Buys, de Hollande, vient d'être choisi supérieur général de la communauté. On s'attend à ce qu'il visite le Canada au cours de l'année 1948.

Fatima a reçu un pèlerinage international

Lisbonne. — Plusieurs milliers de jeunes filles, venant de 21 pays d'Europe, ont assisté au sanctuaire de Fatima, au 1er pèlerinage international, en présence du ministre des colonies du Portugal et de l'archevêque Evora Braga.

On remarquait Don Juan, prétendant au trône d'Espagne, dans l'assistance.

Pendant toute la nuit du 3 au 4 mai, des services religieux ont été célébrés devant l'autel fleuri de la Vierge, tandis que des milliers de fidèles priaient en plein air, massés autour d'une dizaine de feux allumés en raison de la température inclémente.

La traditionnelle procession aux cierges s'est déroulée pendant plusieurs heures, autour de la basilique avec le concours des jeunes filles représentant les pays d'Europe, le Portugal et les colonies lointaines.

25 bébés emportés par une épidémie

Philadelphie. — Une mystérieuse épidémie de diarrhée a fait mourir 25 bébés jusqu'ici. On rapporte le décès de cinq bébés à l'hôpital de Somerville, N.-J. Les autres sont morts à Philadelphie et à Allentown, Pa. Mais toutes ces petites victimes sont d'Allentown où l'épidémie originait le mois dernier.

Plusieurs jeunes bébés ont aussi été victimes d'épidémie à Montréal.

Les recherches n'ont abouti à rien

Vancouver. — Un navire équipé d'un appareil de détection Radar a joint les rangs des différents groupes qui sont à la recherche de l'avion de la compagnie Trans-Canada Airlines disparu depuis plus de deux semaines.

Audience à S. Exc. Mgr Antoniutti

Vatican. — Sa Sainteté le pape Pie XII a reçu dernièrement, en audience privée, Son Excellence Mgr Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

Une campagne au sujet du mariage en Pologne

Cracovie. — La hiérarchie catholique de Pologne a décidé de lancer un mouvement spécial de presse et de publication, en vue de démontrer aux catholiques polonais la grandeur, le sens et l'importance du mariage.

Hommage du Québec aux Oblats

Québec. — L'Assemblée législative, par la voix du premier ministre et du chef de l'opposition, a rendu un hommage unanime aux Oblats de Marie-Immaculée à l'occasion de l'élévation du R.P. Léo Deschâtelets au poste de supérieur général de cette communauté. "Une nouvelle intéressante vient de nous parvenir de Rome, a dit l'hon. Duplessis à l'ouverture de la séance. L'un de nos compatriotes, le R.P. Léo Deschâtelets, vient d'être nommé supérieur général de la communauté des Oblats. Tous connaissent et admirent le dévouement inlassable et l'apostolat fructueux des Oblats de Marie-Immaculée. C'est la première fois qu'un Canadien est élu à ce poste et je suis heureux d'offrir au nouveau supérieur général les hommages et les voeux respectueux du gouvernement et de la province de Québec".

L'hon. Adélard Godbout appuya avec empressement les remarques du premier ministre. "Les Oblats ont accompli dans la province de Québec et ailleurs dans le pays, une oeuvre que personne qu'à le coeur à la bonne place ne peut oublier," dit-il. "Je connais de réputation la valeur et la distinction du R.P. Deschâtelets et je suis heureux de lui offrir, de même qu'à sa famille et à la communauté des Oblats, nos hommages et nos félicitations les plus sincères."

Le conflit entre les Alliés et la Russie . . .

(Suite de la page 1)

hon. M. Saint-Laurent, affirmant que des Hongrois ont été vendus à l'enchère en Tchécoslovaquie. En Yougoslavie, un autre pays dominé par les communistes, on a vu un archevêque traîné honteusement au bagne pour avoir refusé d'admettre le régime communiste de Tito. Des dépêches récentes annonçaient qu'un autre évêque avait dû renoncer à son ministère à cause de la persécution communiste.

En Pologne, la situation est telle que des milliers et des milliers d'anciens combattants n'osent retourner vivre dans un pays dont le gouvernement a été imposé à la population par Moscou et qui fut maintenu au pouvoir par des manoeuvres dénoncées par les Etats-Unis et l'Angleterre comme frauduleuses.

En Roumanie les Russes ont requisitionné une quantité considérable de farine pour nourrir leur armée tandis que les Alliés doivent fournir des secours aux Roumains.

Conflit entre les "Grands"

Pendant que les peuples souffrent et s'inquiètent, les grandes puissances qui ont gardé le monopole de l'organisation de la paix s'accusent et se lancent des défis.

A l'occasion du deuxième anniversaire de la victoire en Europe, des autorités soviétiques ont accusé les Américains et les Anglais de désirer une autre guerre mondiale parce que, disent-elles, elles rapportent des profits énormes aux profiteurs capitalistes. En célébrant cet anniversaire, les chefs russes ont vanté le rôle de la Russie dans la victoire mais ils ont presque entièrement caché la participation des autres pays alliés.

Au Congrès de Washington on a vu un législateur déclarer que le projet Truman de fournir $400,000,000 à la Grèce et à la Turquie pour les protéger contre le communisme équivaut à une véritable déclaration de guerre à la Russie. Un autre législateur répondit aussitôt que s'il en était ainsi, Moscou devrait en prendre son parti. Cette déclaration, un véritable défi, fut longuement applaudi par les membres du Congrès.

En France

Le programme Truman de combattre le communisme à travers le monde semble avoir eu des répercussions en France où les communistes furent chassés du ministère Daladier.

Dans la crise politique le débat a porté surtout sur les salaires et la valeur du franc. Les communistes réclamaient des augmentations de salaires sans se soucier si de telles augmentations n'entraineraient pas une dévaluation du franc. Le premier ministre Ramadier a préféré lutter pour faire baisser les prix. Les communistes ont voté contre cette politique et ils furent alors chassés du ministère dont ils se dissociaient.

Le premier ministre de France a réussi à surmonter la crise et à reconstituer un cabinet sans la collaboration des communistes.

Observatoire

(Suite de la page 1)

cette fête et quelques autres soient si mal observées?

Tous les catholiques qui le peuvent sans risquer de perdre leur emploi ou d'autres représailles, du même genre, doivent ne pas oublier qu'ils ont non seulement le devoir d'assister à la messe, mais aussi celui de chômer. Le seul mobile du gain n'est pas suffisant pour dispenser du repos, encore moins de l'assistance à la messe. C'est donc aux individus qu'il importe d'abord de considérer l'Ascension comme un dimanche.

Mais il y a aussi les employeurs. Car il faut bien se rendre compte qu'un grand nombre de fonctionnaires fédéraux et d'employés industriels et commerçants, travaillent parce qu'ils sont forcés de le faire.

La Ligue du Dimanche vient d'adresser une demande à quelques-uns de ces patrons, les priant de tenir compte de nos fêtes d'obligation. Souhaitons que cet appel discret soit entendu. Seule la mauvaise volonté pourrait s'y opposer, sauf exception où nécessité fait loi.

* * *

Exposition agricole

L'A.C.F.A. organisera, cette année encore, un kiosque à l'Exposition agricole de Québec. On se rappelle le succès retentissant remporté à Québec l'an dernier. Plus de 100,000 visiteurs défilèrent devant nos exhibits; il y eut réception chaleureuse en l'honneur de nos dévoués représentants, M. l'agronome Fontaine et M. le curé Mailloux, de Lafond; interview dans la presse et à la radio. Plus de 25,000 feuillets furent distribués, pour faire connaître les Franco-Albertains.

En somme ce fut une excellente propagande qui eut des répercussions jusque chez certaines organisations de langue anglaise de l'Alberta. Invités par la province de Québec à prendre part de nouveau à l'Exposition, nous y retournerons cette année, mais nous ne serons pas seuls. Cette fois, ce sont les Associations nationales des trois provinces qui organiseront un kiosque conjoint.

Les organisateurs sont déjà à l'oeuvre. Nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet. Mais dès maintenant, nous voulons les assurer de notre appui le plus entier. Rappelons-nous qu'ils sont nos ambassadeurs. C'est pour le bien des nôtres seulement qu'ils se dévouent. Nous avons le devoir de les aider et de leur fournir les moyens d'assurer le succès de cette entreprise. Tout en félicitant l'A.C.F.A. de cette initiative, ne manquons pas de lui prêter notre plus généreux concours.

* * *

Qu'ils gardent leurs terres!

Parlant à la Législature de Québec, M. Laurent Barré a demandé aux journaux "de mettre les cultivateurs de l'endroit en garde contre les spéculateurs et les acheteurs de race étrangère, notamment des Juifs, qui ont commencé à jeter les yeux sur les terres prometteuses de Ste-Clotilde.

Le ministre de l'Agriculture demande aux gens de Ste-Clotilde de conserver leurs terres et de ne pas céder à la tentation de les vendre à gros prix."

Comme on le voit le problème de la conservation de nos terres n'est pas restreint à notre province, ni à un seul coin du pays. Nous avons eu à déplorer au cours des dernières années le néfaste engouement de quelques-uns des nôtres qui ont déserté le sol, attirés qu'ils étaient par le mirage de la ville, l'appât des salaires et un confort souvent factice. Plusieurs ont vendu leur terre sans même toujours se soucier, pour le bien de leur paroisse, d'en faire profiter un des leurs. On n'a eu aucun scrupule de vendre à des étrangers, sous prétexte qu'on trouvait un "gros prix".

Depuis, plus d'un de ces déserteurs s'est aperçu que leur "gros prix" n'a pas été un marché si fructueux. Nous pourrions citer des exemples de compatriotes qui ont regretté amèrement leur décision. Il en coûte cher de s'établir à la ville; et c'est tous les jours qu'il faut payer pour les denrées, la viande, le lait, le beurre, les légumes, toutes choses que le cultivateur trouve à sa portée. Puis il faut compter avec les tentations de dépenser qu'offre la ville. Et d'un bout à l'autre de l'année, c'est la vie de salarié jamais maître de lui-même. Et enfin quel héritage les parents ont-ils à transmettre à leurs enfants?

On peut bien se demander si ceux qui ont abandonné si facilement la terre ont jamais compris leur vocation agricole. Ils n'ont probablement vu un moyen de s'enrichir; ils n'ont jamais réalisé que l'agriculture est un mode de vie, le plus sain et le plus stable. On n'a qu'à se rappeler à ce sujet les paroles que le pape Pie XII adressait, le 15 novembre dernier, aux agriculteurs. Ceux donc qui critiquent la vocation agricole, qui jettent le discrédit sur la terre, qui abandonnent le sol pour une poignée d'or, ceux-là ne sont pas de vrais cultivateurs; ce sont souvent de simples trafiquants, sinon des mercenaires.

Heureusement, les appels réitérés lancés en faveur de la conservation de nos terres n'ont pas été vains. Nous voudrions pouvoir mentionner ici tous les beaux exemples de dévouement, de sacrifices, en faveur de cette cause agricole. La plupart de nos paroisses pourraient citer de ces exemples.

Tout danger n'est pas cependant disparu. Mais il n'y a pas à craindre l'envahissement, ni même l'immigration à outrance dont on voudrait nous inonder. Il suffit de nous organiser, d'user de vigilance, de faire l'éducation des nôtres, de diriger nos capitaux au bon endroit. A qui la faute si nous avons perdu du terrain dans le passé? A notre insouciance, à notre gaspillage, à notre esprit de paresse, de routine et d'aventure.

N'allons donc pas blâmer le voisin, ni la terre. La vie agricole a de belles promesses, mais à condition qu'on la comprenne. Pour aimer l'agriculture et pour y réussir, il faut éviter de la rabaisser à une question purement matérielle. **"Il faut veiller, dit Pie XII aux cultivateurs, pour que les éléments essentiels de la véritable civilisation rurale soient conservés: esprit de travail, simplicité, loyauté, amour de la patrie et fidélité aux traditions, enfin le véritable esprit religieux."**

C'est dans cet esprit qu'il faut garder la terre. Et la terre nous gardera.

P.-E. B.

L'augmentation du prix du beurre ne fait l'affaire de personne

Mise au point de la Fédération canadienne d'Agriculture

Les grandes nouvelles de la semaine dernière ont été le discours du budget de l'honorable M. Abbott, ministre des Finances, attendu avec impatience par tous les contribuables, et les déclarations du ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, au sujet des produits laitiers. Le budget fédéral annoncé n'adoucit pas les conditions de vie autant qu'on s'y attendait. Si l'impôt sur le revenu personnel doit être réduit d'une moyenne de 29 pour cent, en général, au 1er juillet, ce n'est pas le père de famille nombreuse qui en profitera le plus. Comparativement, on le dégrève moins que le célibataire ou le couple sans enfants. Par contre, comme c'est ici le plus gros consommateur de tous, il ne goûte pas du tout les augmentations des prix maximum annoncés par M. Gardiner, en particulier dans le cas du beurre.

Les consommateurs, en général, protestent énergiquement contre l'augmentation de 10 cents la livre de beurre. En quelques villes, les ménagères ont commencé de faire la grève, moyen plus ou moins efficace, car on ne peut pas se priver longtemps d'un produit aussi essentiel que le beurre. Aussi voit-on se former des groupes qui doivent demander au gouvernement de permettre la fabrication de l'oléo-margarine pour la substituer au beurre devenu désormais d'un prix trop élevé pour le modeste budget familial. On demandera aussi aux autorités fédérales de permettre l'importation de fortes quantités de beurre de la Nouvelle-Zélande, afin d'augmenter les approvisionnements et agir sur les prix.

En beaucoup trop d'endroits, on semble croire que le cultivateur est le seul à profiter de la situation et même qu'il en abuse. Mais la Fédération Canadienne d'Agriculture n'a pas été longue à faire son commentaire sur l'augmentation accordée aux producteurs. Ces derniers ne reçoivent pas 10 cents de plus la livre, comme le consommateur serait porté à le croire, mais seulement 1½ cent. Voici comment. Du premier janvier 1944 au 31 avril dernier, le gouvernement payait aux producteurs de lait destiné à la fabrication du beurre de beurrerie, une prime de 10 cents la livre de matière grasse, ce qui équivaut à 8½ la livre de beurre. Aujourd'hui, on lui coupe le subside. En somme, on demande au consommateur de payer directement au producteur les 8½ cents, et d'y ajouter 1½ cent, soit la réelle augmentation que le cultivateur doit toucher. Et ajoutons que c'est la seule augmentation reçut par le cultivateur depuis 12 mois. Mais, pendant ce temps, il a vu les prix de la machinerie agricole augmenter de 12½ pour cent, et le coût de la main-d'oeuvre et des grains alimentaires atteindre de nouveaux sommets. De plus, on a prouvé, pas plus tard qu'à la fin du mois de mars dernier au congrès d'industrie laitière convoqué par l'Union catholique des Cultivateurs, que même avec cette prime de 8½ cents la livre, le producteur moyen n'arrivait pas à couvrir ses frais de production. C'est à la suite de ce congrès que les cultivateurs ont demandé un prix de 74 cents la livre de gras, soit environ 63 cents la livre de beurre. Or, l'augmentation actuellement autorisée est loin de ce qu'on a demandé.

Il semble donc que les récentes opérations du gouvernement n'ont pas apporté une solution aux difficultés de l'heure, mais n'ont fait qu'y ajouter de la confusion, et il faudra encore quelques semaines pour juger des résultats. Mais, le plus tôt possible, il faut faire comprendre au consommateur que s'il a été joué, ce n'est pas par le cultivateur.

Immigration chinoise

Le premier contingent d'immigration orientale amènera au Canada, cette année, 3,500 Chinois — femmes et enfants.

Les relations diplomatiques rétablies entre la Pologne et le Vatican?

Vatican. — De premiers contacts ont été établis en vue de rétablir les relations diplomatiques entre le Vatican et la Pologne. Dans les cercles bien informés, on dit que des démarches en ce sens seront entreprises dans un avenir rapproché.

Le premier geste a été posé par Xavier Pruszynski, membre de la délégation polonaise aux Nations-Unies, qui est présentement à Rome. Après une discussion de deux heures du problème du rétablissement des relations, Pruszynski répondit à ceux qui lui demandaient s'il avait rencontré quelque haut représentant du Vatican: "Je suis ici à titre non-officiel. Je ne puis me souvenir".

Cependant, Pruszynski a révélé que Son Eminence le cardinal Adam-Etienne Sapeiha, archevêque de Cracovie, arrivera bientôt à Rome et qu'il verra sûrement "Sa Sainteté et discutera de la possibilité de renouer les relations diplomatiques entre la Pologne et le Vatican".

Les relations ont été rompues par la dénonciation à Varsovie du concordat entre le gouvernement polonais et le Saint-Siège, il y a près de deux ans. On dit aujourd'hui ici que le rétablissement des relations est bien vu dans les milieux diplomatiques du Vatican et de la Pologne.